Rapport de l'évaluation finale du

« Projet de Sécurisation Sanitaire et Alimentaire du Cheptel dans la zone du Tadress »
(SESAC II 2008 – 2010)

Cofinancé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (Coopération belge)

Version définitive

Décembre 2010

Evaluation exécutée sous la tutelle de Agropast Consult-SA
par Badamassi Djariri

VETERINAIRES
SANS FRONTIERES

Clause de non responsabilité

Les points de vue exprimés dans ce document ne reflètent pas nécessairement ceux de la DGCD, ni ceux des Gouvernements belge et nigérien. La DGCD et les Gouvernements belge et nigérien n'assument aucune responsabilité quant aux informations que contient le présent rapport qui ne reflète que l'opinion du consultant chargé de l'évaluation.

Remerciements

L'évaluateur tient à remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette mission d'évaluation.

Nos remerciements vont particulièrement au chef de projet et à toute l'équipe du SESAC II, de la Clinique Vétérinaire Rurale Tattrit Vet et de l'ONG Tadress pour leur accueil. Ils ont partagé avec nous leurs repas, leurs idées et leurs connaissances du terrain.

La mission d'évaluation doit beaucoup au chauffeur du CESAC II pour son professionnalisme et la bonne ambiance qu'il a su entretenir au cours de tous les déplacements, souvent dans des conditions très difficiles.

Nous souhaitons également remercier les populations des sites visités et en particulier les femmes pour l'accueil chaleureux et le temps consacré aux échanges, souvent après de longues heures d'attente.

Table des matières

RESUME EXECUTIF I
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS III
CHAPITRE 1. INTRODUCTION 1
1.1. OBJECTIFS DE L'EVALUATION 1
1.2. LE CONSULTANT CHARGE DE L'EVALUATION 1
1.3. METHODOLOGIE 1
1.4. FACTEURS D'INFLUENCE 2
CHAPITRE 2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET 3
2.1. DESCRIPTION DU CONTEXTE 3
2.2. DESCRIPTION DU PROJET 5
2.3. ASPECTS INSTITUTIONNELS ET ADMINISTRATIFS 6
2.4. CHANGEMENTS DANS LE CONTEXTE LOCAL 6
CHAPITRE 3. APPRECIATION DU PROJET 8
3.1. COHERENCE 8
3.2. PERTINENCE 9
3.3. EFFICACITE 10
3.3.1. Un service de santé animale de proximité est opérationnel 10
3.3.2. La conduite zootechnique des animaux est améliorée 16
3.3.3. Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées 26
3.4. EFFICIENCE 28
3.4.1. Ressources humaines du SESAC II 28
3.4.2. Moyens financiers 29
3.4.3. Moyens matériels 30
3.5. DURABILITE 31
3.5.1. Au niveau politique 31
3.5.2. Durabilité Socio-culturelle 31
3.5.3. Durabilité technologique 32
3.5.4. Durabilité institutionnelle 32
3.6. IMPACT 34
3.7. PRINCIPAUX PRODUITS, IMPACTS ET EFFETS DU SESAC II 35
TABLEAU 23 : SYNTHESE DES PRINCIPAUX PRODUITS, IMPACTS ET EFFETS DU SESAC II 35
3.8. APPRECIATION PAR LES BENEFICIAIRES DES CRITERES DE PERTINENCE, D'EFFICACITE, D'EFFICIENCE ET DE DURABILITE DU SESAC II 36
3.9. THEMES TRANSVERSAUX : GENRE 36
CHAPITRE 4. DEGRE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU (DES) MONITORING (S) PRECEDENT(S) REALISE(S) PAR LE SIEGE DE VSF-B ; 37
4.1. MISSION DE DECEMBRE 2008 37
4.2. MISSION DE JANVIER 2010 37
CHAPITRE 5. RECOMMANDATIONS 39
ANNEXES 41
ANNEXE 1 TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION 42
ANNEXE 2 PROGRAMME DE LA MISSION D'EVALUATION 48
ANNEXE3 LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE DEMARRAGE 49
ANNEXE 4 ATELIER DE RESTITUTION A AGADEZ 49
ANNEXE 5 LISTE DES PARTICIPANTS A LA RESTITUTION A NIAMEY 50
ANNEXE 6. CADRE LOGIQUE DU SESAC II 51
ANNEXE 7 NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DES RESULTATS DU CADRE LOGIQUE 52
ANNEXE 8. COMPOSITION DE LA TROUSSE D'UN AUXILIAIRE D'ELEVAGE 53
ANNEXE 9 EVOLUTION DU NOMBRE DE TRAITEMENTS INDIVIDUELS 53
ANNEXE 10. EVOLUTION DU NOMBRE DE VACCINATIONS 54
ANNEXE 11 LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS PAR LE SESAC II 55
ANNEXE 11. PERSONNEL MOBILISE PAR LE SESAC II 61
ANNEXE 12. UTILISATIONS BUDGETAIRES DES TROIS ANNEES DU PROJET 61
ANNEXE 13. PROJETS DE PARTENARIAT EN COURS D'EXECUTION PAR LE SESAC II ET LE SVPP 62
ANNEXE 14. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES PAR LA MISSION D'EVALUATION 63

Résumé exécutif

Le présent rapport reflète le processus et les résultats de l'évaluation finale du « Projet de sécurisation sanitaire et alimentaire du cheptel (SESAC II) menée au cours du mois de novembre 2010. L'objectif de l'évaluation étant d'établir un bilan final, de capitaliser les expériences acquises.

L'objectif global auquel le SESAC II est d'optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages de la zone du Tadress. L'objectif spécifique du projet est formulé comme suit : « les productions animales dans la zone de Tadress se sont accrues ».

Afin d'atteindre l'objectif spécifique, quatre résultats intermédiaires sont prévus :

Résultat 1 : Un service de santé animale de proximité est opérationnel

Résultat 2 : La conduite zootechnique des animaux est améliorée

Résultat 3 : Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées

Résultat 4 : Les capacités techniques des partenaires locaux sont renforcées

La stratégie repose sur deux axes principaux: (i) l'appui à la mise en œuvre d'un service vétérinaire privé de proximité et (ii) le renforcement des capacités des éleveurs et de leurs associations. Le projet vise à toucher l'ensemble des éleveurs de la zone dont les femmes constituent une catégorie particulière de bénéficiaires.

Le SESAC II est un projet cofinancé par la DGCD (80%) et Vétérinaires Sans Frontières-Belgique (20%) et exécuté par une équipe dont le noyau est constitué de 3 personnes venant de l'ONG Karkara (2 personnes) et de l'ONG Tadress (1 personne).

Le contexte a évolué depuis le démarrage du projet et a été marqué par trois événements en particulier: la situation sécuritaire dans la région d'Agadez, la crise politique de 2009 et la crise alimentaire et pastorale de 2010.

Le SESAC II a fait un travail de base important pour la mise en place d'un réseau de Service vétérinaire privé de proximité (SVPP) qui est cohérent avec la politique de privatisation du MAG/EL et qui répond aux besoins des éleveurs et éleveuses. Le projet a monté un réseau de quarante auxiliaires d'élevage (AE) sous la responsabilité d'un vétérinaire privé de la clinique « Tattrit Vet » Vet et ses 2 adjoints techniques.

Le SESAC II a développé un réseau de liens de collaboration avec différents types d'intervenants dans la zone (Services techniques, autorités administratives et coutumières, projets, ONG…). Cette démarche s'est montrée fructueuse en termes de crédibilité, de qualité de services et d'impact.

Le projet s'est également investi dans le développement des stratégies et du matériel sur des thèmes relatifs à l'alimentation du bétail et à l'approvisionnement des éleveurs en intrants zootechniques à travers un réseau de cinq banques aliments bétail.

A l'issue de sa mission, l'évaluateur a formulé des recommandations. Elles ont été présentées et débattues au cours de deux séances de restitutions à Agadez et à Niamey. Ces recommandations sont formulées comme suit :

1. Poursuivre et intensifier la sensibilisation des éleveurs/euses à l'importance de la prophylaxie et des soins de santé animale à travers différents canaux.

2. Adopter une stratégie de diversification des activités de la CVR (prestations de services) afin d'améliorer la rentabilité de l'entreprise
3. Renforcer la performance et la qualité des soins du réseau Tattrit Vet.
4. Ouvrir un dépôt tampon à Tchintaborak afin de garantir un meilleur approvisionnement et limiter les risques de rupture de stock chez les AE.
5. Poursuivre et renforcer l'initiative d'équipement des AE en moyens de déplacement
6. Définir le rôle de la commune d'Aderbissanat dans la pérennisation des activités relatives à la santé et à l'alimentation du cheptel animale et les BAB.
7. Fermer les comptes bancaires courants des BAB et les remplacer par des comptes d'épargne à livret ne donnant pas lieu à un prélèvement d'agios.
8. Au cours de la période de pérennisation, tester au niveau d'une ou deux BAB une autre forme de gestion en instaurant la notion de membre
9. Intensifier le travail à la base avant d'envisager d'engager les niveaux supérieurs de la structuration des groupements (GDS et COGES)
10. S'assurer et veiller à l'engagement effectif de tous les niveaux de la représentation du MAG/EL au processus de privatisation des soins vétérinaires.

Liste des sigles et abréviations

AE	Auxiliaire d'Elevage
AFD	Agence Française de Développement
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
BAB	Banque Aliment Bétail
BI	Boutique d'Intrants
BIA	Banque Internationale pour l'Afrique
CFEB	Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires
CIB	Cellule d'Intervention de Base
COGES	Comité de Gestion
CTB	Coopération Technique Belge
CV	Curriculum Vitae
CVR	Clinique Vétérinaire Rurale
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DGI	Direction Générale des Impôts
DRAT/DC	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GdS	Groupement de Défense Sanitaire
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MRA	Ministère des Ressources Animales
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
NIF	Numéro d'Identification Fiscale
OFDA	Office of U.S Foreign Disaster Assistance
OIB	Organisation Inter Banque
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGSA	Projet d'Appui à la Gestion de la Santé Animale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDRP	Stratégie de Développement accélérée et de la Réduction de la Pauvreté

SESACII	Projet de Sécurisation Sanitaire et Alimentaire du cheptel dans la zone du Tadress (phase 2)
SVPP	Service Vétérinaire Privé de Proximité
Tattrit Vet	Clinique vétérinaire rurale et privée d'Aderbissanat
TdR	Termes de Référence
UGDS	Union des Groupements de Défense Sanitaire
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
VIH-sida	Virus d'Immunodéficience Humaine- Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis
VP	Vétérinaire Privé
VSF/B	ONG Vétérinaires Sans Frontières / Belgique

Chapitre 1. Introduction

1.1. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de la mission ont été précisés dans les TdR remis au consultant :

- examiner les niveaux des réalisations et de performance de l'action d'une part et le degré de mise en œuvre des recommandations du (des) monitoring (s) précédent(s) réalisé(s) par le siège de VSF-B ;
- analyser la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP (approche stratégique, efficacité de l'équipe, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, dont l'analyse des résultats produits par le projet et l'appréciation du degré d'utilisation effective des services du projet) ;
- établir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles de l'intervention et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions.
- établir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation plus efficace par le siège (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale)
- analyser, de façon transversale, la pertinence de toutes les actions mises en œuvre par le projet vis-à-vis de sa mission première, c'est-à-dire celle consistant à améliorer les conditions de vie des populations du Tadress (sécurité alimentaire, revenus).
- mesurer l'efficacité des actions en étudiant leur impact selon les indicateurs les plus en aval possibles (voir cadre logique), c'est-à-dire répondant le plus possible à la question « L'intervention a-t-elle amélioré, directement ou indirectement les conditions de vie des éleveurs dans la zone? Si oui comment le perçoit-on ? ».
- formuler des recommandations claires et fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation mais aussi pour orienter les choix de l'après-projet et/ou la deuxième phase de celui-ci.

1.2. Le consultant chargé de l'évaluation

- En accord avec le commanditaire, Agropast Consult SA a confié l'évaluation à MR Badamassi DJARIRI, Agro-économiste et Zootechnicien ayant une bonne connaissance des systèmes d'élevage sahéliens et des processus d'installation des services vétérinaires privés (SVPP). Le consultant a une vision de l'évaluation basée sur une approche participative mettant l'accent sur l'analyse des processus en impliquant les différentes parties concernées et les groupes cibles.

1.3. Méthodologie

Les étapes suivies dans l'approche méthodologique sont résumées d'une manière chronologique comme suit (cf. annexe 1.3 pour le programme suivi et les personnes rencontrées lors de l'évaluation):

- Entretiens à Niamey avec le chef de projet et la représentation de VSF-B au Niger

- Entretiens à Tchirozérine avec le Préfet et le Directeur Départemental de l'Elevage et des Industries Animales
- Entretiens à Agadez avec les partenaires du projet
- Organisation d'un **atelier de démarrage** en présence de l'équipe du SESAC II, du vétérinaire privé, des animateurs et du Secrétaire Exécutif de l'ONG Tadress (cf. annexe 1.5 pour la liste des participants). Cet atelier a permis de lancer l'évaluation (présentation de l'évaluateur, les objectifs et la démarche) et d'avoir un feedback sur la méthodologie proposée. Le chronogramme des visites de terrain a été arrêté au cours de cette réunion. Tous les sites du projet ont été retenus.
- Entretiens individuels et focus groupes avec l'équipe du SESAC II
- Entretiens avec le chef de Groupement Kel Férouane d'Aderbissanat, le chef de poste administratif d'Aderbissanat, le Secrétaire Général de la Commune rurale d'Aderbissanat
- Visites de terrain et entretien avec les populations: Aderbissanat, Tchintaborak, Batol, Tchougass, Tounkou, Garmaga, Gadambo
- Entretien avec le Directeur Régional Elevage/IE d'Agadez
- Entretiens avec le directeur Départemental de l'Elevage/IA de Tanout
- Restitution et validation à Agadez
- Restitution à Niamey
- Rédaction du rapport provisoire
- Rédaction du rapport définitif

Il est important de souligner l'esprit dans lequel l'évaluation s'est déroulée. Tout au long de l'évaluation, le consultant a cherché à maximiser le degré de participation appropriée des différentes parties concernées internes et externes au SESAC II. Ceci dans le but d'intégrer cet exercice dans un processus constructif d'apprentissage mutuel qui cadre avec l'esprit de la coopération belge d'une collaboration à long terme. Cette approche requiert un degré de flexibilité de la part de l'évaluateur ainsi qu'un esprit ouvert et autocritique des autres parties concernées comme l'équipe SESAC II, les populations, les partenaires, etc. En même temps, cette démarche permet la concertation et l'intégration des points de vue de ces parties concernées.

1.4. Facteurs d'influence

La mission d'évaluation s'est déroulée dans un contexte marqué par l'insécurité résiduelle suite à la deuxième rébellion armée touareg et d'actes de banditisme sur les routes de la région d'Agadez. Pour ces raisons, la mission n'a pas passé de nuits sur le terrain, préférant le retour à Agadez à la fin de chaque journée de travail. La mission n'a donc pas pu organiser des séances nocturnes, souvent plus détendues.

Chapitre 2. Contexte de l'intervention et description du projet

2.1. Description du contexte

Le Niger est un vaste pays sahélien de 1 267 000 km², situé en Afrique de l'ouest. Les 2/3 du pays sont occupés par le désert du Sahara. La population est estimée à 13.921.000 habitants en 2008[1]. La population rurale représente 84% de la population totale et les jeunes de moins de 15 ans environ 47,6%. La pression démographique est croissante avec un taux moyen annuel de 3,3%[2] . Le pays est enclavé, la capitale (Niamey) se trouve à 1 035 km de Cotonou (Bénin), port maritime le plus proche.

Classé parmi les pays les plus pauvres du monde, le Niger fait face à deux problèmes structurels à savoir son enclavement qui entraîne des coûts de transaction élevés et le climat rude qui rend la production agricole vulnérable.

L'économie du Niger est peu diversifiée et les performances économiques du pays sont très dépendantes des résultats enregistrés par le secteur agricole. La croissance du PIB a été très irrégulière et faible en moyenne, freinée par le taux élevé de croissance démographique.

Le secteur rural occupe une place primordiale dans l'économie nationale. La contribution du secteur primaire à la formation du PIB (46,7 % en 2006) et les recettes d'exportation (44 %) en font le premier secteur d'activités. En outre, il est le premier pourvoyeur d'emploi : l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des ressources forestières, fauniques et halieutiques sont pratiqués par la très grande majorité des ruraux qui représentent 84% de la population totale. Le bilan alimentaire tend à devenir structurellement déficitaire. Le Niger a connu deux graves crises alimentaires en 2005 et 2010, consécutivement à une faible pluviométrie.

La zone du Tadress est située dans le département de Tchirozérine situé à 150 km au sud de la région d'Agadez. Le Tadress, est centré sur la Commune Rurale d'Aderbissanat située dans le département de Tchirozérine dans la région d'Agadez, limitée au Sud par les départements de Tanout et de Dakoro, au Nord par la commune Urbaine d'Agadez, à l'ouest par le département d'Abalak et à l'Est par les départements de Gouré et Bilma. Le Tadress englobe le sud de la commune rurale d'Ingal et couvre environ 25.000 km². C'est une zone difficile d'accès.

Le climat qui sévit dans la zone est subdésertique, caractérisé par de grandes amplitudes thermiques. Sur la période 1990-2010, la pluviométrie annuelle moyenne enregistrée à Aderbissanat est de 214,7 mm, avec un pic de 296,1 mm en 2003 et une situation fortement déficitaire en 1995 avec 55,9 mm[3]. En plus de sa faiblesse, la pluviométrie se caractérise par sa mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps. Ainsi l'année 2010 qui a été très moyenne avec 224,9 mm enregistré d'importantes pertes de cheptel liées à

[11] Source INS

[2] Ce rythme de croissance de la population est largement supérieur à la moyenne des pays à faible revenu qui est de l'ordre de 1.8%.

[3] Calcul d'après données Service Elevage Aderbissanat

des inondations consécutives à d'importantes quantités d'eau tombées en continue pendant près de dix heures au mois d'Août.

Le vent est d'abord frais à partir d'octobre / novembre jusqu'en février, puis les températures remontent progressivement pour atteindre leur maximum vers les mois d'avril et mai : 35 à 45°C.

La zone du Tadress est habitée depuis le XVII° siècle par la grande confédération Touarègue des Kel Férouan. Par le passé, les Kel Ferouan nomadisaient dans les zones pastorales de l'Afrique du nord et se sont progressivement installés dans le Tadress en passant par la zone d'Iférouan, dans le Nord de l'Aïr. Selon le bureau du recensement de la population, la population du Tadress s'élève à approximativement 43 000 personnes, vivant dans des campements très dispersés. Il est difficile d'estimer exactement la population de la zone car il s'agit d'une zone nomade dont la population fluctue selon les saisons et la disponibilité du pâturage. La zone du Tadress est également un point de passage et/ou de séjour de nombreux éleveurs des régions limitrophes (Zinder, Maradi, Diffa)[4] à la recherche des pâturages et de l'eau pour leur cheptel.

Sur le plan linguistique, le Tamasheck (Touareg) est la langue prédominante suivie du fulfulde et du haoussa. La population est constituée d'environ de 81% de touarègues, 18% de Peuls et 1% de Haoussa. Les peulhs sont essentiellement transhumants, maisils sont en sédentarisation progressive. L'activité principale est l'élevage qui occupe 87,1% de la population ; on dénombre 1,8% d'artisans spécialement les femmes, 3,1% d'agriculteurs composés d'éleveurs ayant perdu leur troupeau et qui tentent de pratiquer l'agriculture à proximité des points d'eau (cas de Tchintaborak) et 8% de salariés, composés de forgerons touareg et des bouviers. Il est à noter que 85,3% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 14,7% de sexe féminin.

Les habitants du Tadress sont dans leur écrasante majorité des éleveurs totalement dépendants de leur bétail qui procure lait, viande et biens d'échange contre l'argent et les céréales. Leur vie sociale et culturelle repose sur l'élevage du dromadaire (pour les hommes) et de petits ruminants (essentiellement pour les femmes).

Du fait de la réduction des ressources humaines, matérielles et financières affectées aux services techniques de l'Etat, l'encadrement sanitaire des troupeaux assuré par ces services s'est considérablement dégradé et le taux de couverture vaccinale a fortement baissé.

Pour pallier cette insuffisance et pour améliorer la couverture sanitaire du cheptel, une série d'initiative a été entreprise sous l'égide de l'ONG Tadress. Ainsi, le PAGSA (Projet d'Appui à la Gestion de la Santé Animale), financé par l'AFD, a été mis en œuvre en 2004 par l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) et l'ONG Tadress. Le PAGSA avait pour finalité de contribuer à la sécurité alimentaire des populations pastorales par l'amélioration de la productivité du cheptel à travers un meilleur encadrement sanitaire des troupeaux et la réhabilitation des puits pastoraux traditionnels en matériaux définitifs. Néanmoins, la courte durée du projet n'a pas permis la viabilisation du dispositif de santé animale mis en place, basé essentiellement sur des auxiliaires d'élevage non intégré à un réseau.

[4] En 2010, on a noté la présence d'éleveurs venant du Tchad

En 2005, les effets de la sécheresse conjugués aux problèmes de couverture sanitaire et alimentaire du cheptel ont entraîné une grave situation de crise demandant des actions urgentes. Ainsi, l'ONG Tadress initia l'idée du projet SESAC qui a été formulé avec l'appui de l'ONG Karkara comme un projet d'urgence, financé par le Bureau d'Assistance des Etats-Unis aux Catastrophes Extérieures de l'USAID (Office of U.S Foreign Disaster Assistance (OFDA), pour un montant de 557 062 $US. Le projet SESAC a été mis en œuvre de mars 2006 à juillet 2007avec un partenariat entre VSF-Belgique, l'ONG Karkara et l'ONG Tadress.

Capitalisant les acquis du projet précédent, (le PAGSA), le SESAC avait pour objectif général d'améliorer les conditions de vie des communautés de la zone du Tadress en répondant à 2 besoins urgents : la couverture sanitaire et alimentaire des troupeaux. A l'issue de la première phase d'exécution, le SESAC a réalisé les activités ci-après :

- un vétérinaire privé et 30 Auxiliaires d'Elevage (AE) en phase d'installation dans la zone et l'exécution de 3 campagnes de vaccination ;
- la mise en place et le renforcement des compétences de 5 GdS (Groupement de défense sanitaires) ;
- L'établissement d'un circuit d'approvisionnement en aliment bétail renforcé dans la zone avec 5 BAB (Banque Aliment Bétail) appuyées et un cadre de concertation entre les COGES (Comité de Gestion) des ces différentes BAB.

Néanmoins, ces activités ayant été réalisées dans le cadre d'un projet d'urgence afin de répondre rapidement à une crise (épidémies dans la zone et dégradation importante des pâturages), elles n'ont pas permis de résoudre à long terme les facteurs structurels de la faible productivité de l'élevage dans la zone. Des actions restent donc à entreprendre dans l'optique d'un développement durable des activités d'élevage dans la zone concernée et de pérennisation des acquis.

A la fin de cette phase, les conclusions de l'évaluation sont de sortir de l'urgence et d'inscrire les services mis en place dans une perspective de développement. C'est autour de cette vision que le SESAC II a été élaboré et qu'il a démarré ses activités en 2008 sous financement de la DGCD. Les ONG VSF/B, Karkara et TADRESS restent les porteurs de du SESAC II, dans la suite du PAGSA et du SESACI.

2.2. Description du projet

L'objectif global du SESAC II est d'optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages de la zone du Tadress. (cf. cadre logique en annexe 2.2). Cet objectif concorde avec celui retenu au niveau national à savoir : « augmenter la contribution du secteur à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté ».

L'objectif spécifique du projet est formulé comme suit : « les productions animales dans la zone de Tadress se sont accrues ». (cf. cadre logique en annexe 2.2).

Afin d'atteindre l'objectif spécifique, quatre résultats intermédiaires sont prévus :

<u>Résultat 1</u> : Un service de santé animale de proximité est opérationnel

<u>Résultat 2</u> : La conduite zootechnique des animaux est améliorée

Résultat 3 : Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées

Résultat 4 : Les capacités techniques des partenaires locaux sont renforcées

Le SESAC II est un projet cofinancé par la DGCD (80%) et VSF-B (20%).

2.3. Aspects institutionnels et administratifs

Le projet est géré en partenariat entre trois (3) opérateurs : VSF Belgique, l'ONG Karkara et l'ONG Tadress. Ce partenariat a été consacré par une convention opérationnelle entre les partenaires, complétée par des accords ou contrats spécifiques aux activités à mettre en œuvre.

La convention entre les trois partenaires est basée sur leurs missions et leurs compétences respectives. Ainsi, les compétences complémentaires de l'ONG Tadress (connaissance de la zone d'intervention), de l'ONG Karkara (l'expertise en organisation de la santé animale au Niger (SVPP) et de VSF-Belgique (l'expérience dans le domaine de santé et productions animales) sont mises en commun afin d'optimiser les résultats attendus du projet.

2.4. Changements dans le contexte local

- Depuis la fin de la deuxième rébellion touarègue, la région d'Agadez est marquée par une insécurité résiduelle et des actes de banditisme sur les actes routiers. Jusqu'ici les déplacements sur les principaux axes routiers de la région se font sous l'escorte des forces de défense et de sécurité.
- L'organisation en Août 2009, d'un Référendum ayant abouti au changement de la constitution s'est faite malgré l'opposition de la Cour Constitutionnelle, de la majorité des forces politiques et d'une partie importante de la société civile. Ces évènements ont entrainé l'isolement du Niger et l'arrêt de l'assistance fournie par plusieurs partenaires techniques et financiers du Niger. Cette situation a débouché sur l'irruption de l'armée sur la scène politique le 18 février 2010. Cette crise politique s'est traduite par une grande instabilité des autorités administratives et des cadres techniques en même temps qu'elle a eu des répercussions sur la disponibilité des populations.
- La décision du gouvernement d'organiser en 2008 et 2009 des campagnes gratuites de vaccination et de déparasitage du cheptel conduites par les services techniques sur toute l'étendue du territoire national (sans la participation des SVPP) a porté un coup sérieux à la politique de privatisation de la fonction vétérinaire et de création des services vétérinaires privés de proximité (SVPP). Ces deux années de gratuité ont par ailleurs occasionné un manque à gagner financier important pour la CVR « Tattrit Vet ».
- La saison des pluies 2010 ayant été très mauvaise, tant en termes de pluviométrie qu'en distribution pendant les mois de pluies. L'année 2010 s'est ainsi caractérisée par une crise alimentaire et pastorale considérable et une période de soudure extrêmement longue et dure avec toutes les conséquences que cela entraîne en termes de mortalité du cheptel, de malnutrition et d'exode des populations.

Le projet s'est donc déroulé dans un contexte politique, sécuritaire et alimentaire très tendu qui a eu d'importantes répercussions sur la stabilité des autorités administratives

et des cadres techniques, sur leur disponibilité ; ce contexte s'est également traduit par une disponibilité moindre des autorités coutumières et des populations et une remise en cause de la stratégie de création des SVPP. La mobilité de l'équipe du SESAC II et l'avancement des activités de terrain ont fortement été affectés par ce contexte.

Chapitre 3. Appréciation du projet

3.1. Cohérence

La cohérence du projet SESAC II a été analysée selon cinq dimensions à savoir: (i) la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP); (ii) la Stratégie de Développement Rural (SDR) ; (iii) le document cadre de relance du secteur de l'élevage, (iv) le processus de décentralisation et (v) orientations de la DGCD.

- La Stratégie de Développement accélérée et de la Réduction de la Pauvreté – SDRP constitue le cadre de référence en matière de développement économique et social du Niger. Elle assigne au secteur de l'élevage entre autre l'objectif de « sécuriser l'accessibilité et la disponibilité alimentaires en élevant la contribution des productions animales à la sécurité alimentaire ». En contribuant à la sécurisation sanitaire et alimentaire du cheptel, le projet SESAC II sécurise la principale source de revenus des éleveurs ; il constitue de ce fait un important facteur de réduction de la pauvreté rurale. Le projet SESAC II est donc cohérent avec la SDRP.

- La Stratégie de Développement Rural - SDR constitue une déclinaison de la SDRP et l'unique cadre de référence en matière de développement rural. Le sous-secteur de l'élevage a fait l'objet de développements en particulier à travers les programmes 3 et 12. Le programme 3 de la SDR est intitulé « organisations professionnelles et structuration des filières ». Considérant que les organisations de producteurs ont un rôle important à jouer dans le développement des filières, le sous-programme « Renforcement et structuration des organisations professionnelles vise à encourager la création, le développement et la structuration des OP à travers un cadre juridique et institutionnel favorable et par la création de centres de services et d'appui technique spécifiques aux OP. Il est par ailleurs prévu que le développement des activités des OP et des services rendus par les OP à leurs membres (approvisionnement, commercialisation, appui – conseil aux producteurs, représentation des producteurs, etc.) soit incité.

  Le programme 12 intitulé « Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux » vise entre autres à faciliter un accès aux ressources naturelles permettant une gestion durable et à approfondir les actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles.

  Le SESAC II a contribué au renforcement des organisations des éleveurs à travers les GDS, les COGES, les UGDS et les OIB reconnus officiellement et disposant de règlements intérieurs et de statuts. Ces organisations participent à l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires, en même temps qu'elles constituent des courroies de transmission de messages techniques et économiques en direction de leurs membres. Les actions de santé animale et de fourniture d'intrants contribuent également à la prévention des crises alimentaires. Ainsi, de par ses objectifs et des activités développées, le SESAC II est cohérent avec la SDR.

- Le Document Cadre de Relance du Secteur de l'Elevage au Niger de novembre 2001, élaboré après un état des lieux de l'Elevage au Niger, fixait déjà les grands axes et programmes prioritaires du sous-secteur. Ce document qui est la traduction de la SDR au niveau sectoriel, constitue la référence en matière de politique de développement du secteur de l'élevage. Il comprend sept axes stratégiques

d'intervention dont deux dans lesquelles le SESAC II se situe: (i) amélioration de la santé animale (un axe qui se traduit entre autres en programme d'appui à la privatisation de la profession zoo-vétérinaire) et (ii) contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. Ainsi la démarche du SESAC II par rapport à la santé animale cadre tout à fait avec la politique de privatisation de la santé animale du gouvernement.

- La décentralisation est un processus engagé depuis quelques années. Le processus de décentralisation est en cours au Niger depuis la communalisation intégrale du pays en 267 communes. Il a consacré l'organisation du territoire national en trois niveaux de décentralisation à savoir les régions, les départements et les communes en même temps qu'il a consacré la responsabilisation des collectivités territoires par un transfert de compétences et des ressources. Le SESAC II n'agit pas à l'encontre de la décentralisation mais il n'est **pas tout à fait cohérent** du fait que les collectivités ne sont pas intégrées en tant qu'acteur à part entière. Le projet a toutefois réussi à créer des passerelles de collaboration avec la commune d'Aderbissanat.
- Le projet SESAC II est cohérent avec les orientations **DGCD** dont la finalité est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire avec une attention particulière à l'endroit du segment le plus vulnérable de la population. En raison du rôle majeur que joue l'élevage en matière de sécurité alimentaire des ménages en zone pastorale, le projet SESAC II est cohérent avec les orientations de la DGCD.

3.2. Pertinence

Le SESAC II intervient dans une zone défavorisée, faiblement couverte par d'autres projets et programmes. Pour la majorité des populations de la zone d'intervention, l'élevage est l'unique source de subsistance et représente la principale source d'épargne, d'alimentation et de revenus. Dans la conduite de leurs activités, les éleveurs de la zone font face à des contraintes importantes en matière de santé animale et d'alimentation du bétail. Ceci d'autant plus que les services techniques de l'Etat ne disposent pas de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour répondre aux sollicitations des éleveurs. Par ailleurs, l'enclavement de la zone et son éloignement par rapport aux centres de ravitaillement, ajoutés au manque d'organisation des éleveurs rendent extrêmement difficile et aléatoire l'approvisionnement en intrants zootechniques. Le projet répond ainsi à des besoins réels des éleveurs en matière de santé animale et d'alimentation du bétail et de par ses activités, il permet de résoudre les problèmes identifiés.

De nouveaux problèmes ont surgi au cours de la mise en œuvre du projet; il s'agit de la précarité des conditions de vie de certains éleveurs sinistrés suite à la crise pastorale et aux inondations qui ont entrainé de fortes mortalités du cheptel en 2010. Ces éleveurs ne disposent même plus du troupeau minimum pour redémarrer leur activité d'élevage. Ne disposant d'aucun budget pour agir en direction de ces familles démunies, le projet a développé un partenariat qui lui a permis de mobiliser d'autres bailleurs. Ainsi, au passage de la mission d'évaluation, plusieurs actions étaient en cours d'exécution ou en préparation (reconstitution de cheptel à l'intention des femmes, projet PAVI, opération

de cash transfert…). Le SESAC II a donc su prendre en compte cette nouvelle situation et son intervention a été très pertinente au regard des besoins de ces ménages sinistrés.

3.3. Efficacité

Les analyses dans ce chapitre sont basées sur le cadre logique du projet et le niveau d'atteinte des résultats au moment de l'évaluation en novembre 2010.

3.3.1. Un service de santé animale de proximité est opérationnel

La mise en place d'agents de proximité chargés d'assurer les soins de base constitue l'un des moyens les plus sûrs pour réduire les mortalités des animaux et accroître les productions du cheptel. Pour être efficace, ce réseau doit être constitué de personnes motivées (les Auxiliaires d'Elevage) résidant auprès des éleveurs et dotées de médicaments de base. Les AE doivent par ailleurs pouvoir compter sur un appui régulier et qualifié d'un professionnel (médecin vétérinaire) en vue de les former, de les conseiller, de les contrôler et éventuellement de les suppléer dans l'établissement des diagnostics et la définition des mesures à prendre.

Il est prévu la création d'une clinique vétérinaire rurale (CVR) et d'un réseau de 30 auxiliaires d'élevage.

Tableau 1 : IOV Résultat 1

Indicateurs	Prévisions	Réalisations
CVR	1	1
AE fonctionnels	30	40

La Clinique Vétérinaire Rurale « Tattrit Vet » a formellement démarré ses activités en Juillet 2006 suite à un protocole d'accord partenarial entre le projet SESAC I et le vétérinaire, alors que l'autorisation d'ouverture avait été accordée à ce dernier depuis 2005 par arrêté N°044 MRA / DSA. La CVR est inscrite à la DGI sous le NIF N°11194/P. Au démarrage, le vétérinaire résidait à Agadez situé à environ 160 km du chef lieu de la commune d'intervention (Aderbissanat). C'est en Juillet 2008 que la CVR a été transférée à Aderbissanat, suite à la convention de partenariat signée avec le projet SESAC II.

Le SVPP de Aderbissanat est organisée avec

- Des fournisseurs à Niamey, Zinder et Maradi
- La Clinique Vétérinaire Rurale « Tattrit vet » à Aderbissanat
- Un dépôt vétérinaire privé à Aderbissanat
- Un réseau de 40 Auxiliaires d'Elevage dont deux seulement sont scolarisés et parlent français.

La CVR est dirigée par un docteur vétérinaire, appuyé par un assistant formé à l'Ecole de Maradi et d'un responsable de dépôt formé sur le tas par le vétérinaire privé. Par ailleurs, quatre (4) animateurs du SESAC II lui fournissent un appui pour l'approvisionnement des AE et les recouvrements.

Reflétant la configuration ethnolinguistique de la zone et des bénéficiaires, l'équipe des AE est composée majoritairement de Tamashek. Les Peul sont au nombre de 5, sur un

total de 40 AE. A la base, le choix des AE a été opéré par leurs communautés sur la base de critères fournis par le vétérinaire privé et de considérations propres à chaque communauté. Certains AE de la CVR sont actifs depuis le PAGAS ou le SESAC I. D'autres (les moins nombreux) ont rejoint le réseau avec le démarrage des activités du SESAC II. Le niveau des AE est très varié : certains ont le niveau du BEPC, mais la majorité n'a pas dépassé le niveau du CM1 ou du CM2.

Après leur sélection, les AE ont reçu une formation de base qui leur a été dispensée par le vétérinaire privé, appuyé par le projet. Cette formation initiale a été suivie de plusieurs recyclages. Au total, il a été dispensé à l'intention des AE 34 jours de formation, répartie en plusieurs modules.

Tableau 2 : Formation dispensée aux AE de 2008 à 2010

Année	Date	Durée	Lieu	Type de formation	Formateur
2008	Du 19 au 21 Sept.	3	Tchintaborak	Formation en santé animale de base première session	DEPERNA Karkara
	Du 22 au 23 Sept. 2008	2	Tchintaborak	Formation et recyclage en santé animale de base deuxième session	DEPERNA Karkara
	Du 12 au 16 nov 2008	5	Tchintaborak	Formation en santé animale de base deuxième session	DEPERNA Karkara
2009	Juillet	3	Tchintaborak	Formation /Recyclage en santé animale de base	DEPERNA Karkara
	Septembre	3	Aderbissinat	Formation en santé animale de base	Responsable CVR
	Novembre	3	Aderbissinat	Formation en santé animale de base	Responsable CVR
	Décembre	3	Tchintaborak	Recyclage sur la vaccination et pratiques vétérinaires	Responsable CVR
2010	Du 22 au 24 avril	3	Aderbissinat	Formation en santé animale de base	Responsable CVR
	Du 17 au 19	3	Aderbissinat	Formation en santé animale de base	Responsable CVR
	Du 20 au 22 mai	3	Tchintaborak	Formation/ recyclage en santé animale de base	Responsable CVR
	Du 27 au 29 Octobre	3	Tchintaborak	Recyclage sur la vaccination et pratiques vétérinaires	Responsable CVR
Total		**34**			

Comme équipement, chaque AE a reçu une trousse composée d'un petit matériel technique d'une valeur de 5.200 fcfa et de produits d'une valeur de 44.800 fcfa. Le montant des produits sera remboursé au fur et à mesure des réapprovisionnements.

La structure fonctionnelle de la CVR est de type classique. Le vétérinaire privé coordonne les activités du gérant du dépot et celles du réseau des 40 AE. Les AE s'approvisionnent en médicaments vétérinaires au niveau du dépôt et rendent compte au VP. Le gérant aussi rend directement compte au vétérinaire privé de ses activités et reçoit des instructions de celui-ci. L'intervention des animateurs du projet SESAC II facilite considérablement les relations entre le vétérinaire privé, le dépôt et les AE.

Le climat social entre les différents acteurs de la CVR est serein et convivial. Selon un sondage réalisé auprès d'un échantillon non négligeable d'AE[5] 90% d'entre eux sont satisfaits de leurs rapports avec la CVR. Ils apprécient les conditions de travail, même s'ils estiment trop faibles les marges qu'ils dégagent sur la vente des produits et auraient souhaité un appui en moyens de déplacement.

Le système de tarification des produits

[5] Moustafa SOWOU : Analyse de la rentabilité de la Clinique Vétérinaire Rurale(CVR) « Tattrit Vet » ; dec .2009

Le prix de vente d'un médicament aux clients (éleveurs) est déterminé par le prix d'achat chez le fournisseur, le coût de transport, les différentes marges brutes au niveau de la CVR et des AE. Par exemple le comprimé d'Albendazol qui est acheté 300 Fcfa chez les fournisseurs arrive à la CVR à 315 fcfa ; la CVR livre le comprimé à 450 fcfa aux AE en dégageant ainsi une marge de 135 fcfa. Les 135 fcfa de marge dégagée par la CVR lui permettent de couvrir les frais de fonctionnement (carburant, entretien, communication), les frais fixes (salaires, loyer…).

Il a été calculé[6] que 1 fcfa de chiffre d'affaire coûte 0, 27 fcfa de salaire et 0,23 fcfa de charges externes (loyer, communication, entretien…), les salaires prennent donc 36,4 fcfa des 135 fcfa de marge et les charges externes 31,05 fcfa . ***Le bénéfice net dégagé sur la vente du comprimé d'Albendazol aux AE à 450*** fcfa ***est donc de 67,5*** fcfa **.** En poursuivant la même logique d'analyse on constate que le bénéfice net groupé de tous les produits est d'environ 22% du prix d'achat.

La marge brute réalisée par les AE a été fixée par le vétérinaire privé. Elle varie de 11% à 33% selon les produits.

Tableau 3 : Marge brute réalisée par les AE sur quelques produits vétérinaires

Produit	prix d'achat à la CVR (fcfa)	Prix cession aux éleveurs (fcfa)	Marge brute (fcfa)	%
Bolus 1	150	200	50	33%
Bolus 3	200	250	50	25%
Olivitasol	450	500	50	11%
Diarroban	450	500	50	11%
Albendazol	400	500	100	25%

En fonction de leur dynamisme et de la saison, le chiffre d'affaire mensuel des AE varie entre 5.000 et 50.000 fcfa , soit une marge brute oscillant entre 100 fcfa et 10.000 fcfa , ce qui est assez appréciable pour les AE performants. Il y a lieu de noter également que les marges prélevées sur les produits injectables (vaccins, antibiotiques….) sont nettement plus élevées, ce qui permet aux AE les plus qualifiés et autorisés à utiliser cette gamme de produits de réaliser à la fois des chiffres d'affaires plus importants et des marges nettement plus confortables.

Les états financiers de la CVR

Il convient de rappeler que la CVR a reçu du SESAC I une dotation initiale en capital (investissement initial) d'un montant total de 10 878 100 fcfa composé comme suit :

Tableau 4 : Dotation initiale reçue de la CVR

Année	Nature de la subvention	Montant
2006	Equipement, matériels, motos, mobiliers…	3 900 000
2006/2007	Frais de fonctionnement, BFR, achat initial de vaccin et de médicaments	6 978 100
Total		**10 878 100**

[6] Moustafa SOWOU : Analyse de la rentabilité de la Clinique Vétérinaire Rurale(CVR) « Tattrit Vet » ; dec .2009

Cet investissement est constitué d'une partie remboursable de 1 500 000 fcfa soit 14% et d'une subvention de 9 578 100 fcfa soit 86% de l'investissement.

Après une baisse sensible en 2008 du fait du retrait du mandat sanitaire, le chiffre d'affaire de la CVR a enregistré une hausse en 2009 et pour les 10 premiers mois de l'année 2010, les recettes enregistrées sont de 6.93.376 fcfa, dépassant déjà le chiffre d'affaire de 2009 et ce, malgré l'exécution des campagnes annuelles de vaccination et le déparasitage gratuit des animaux par les services techniques de l'Etat. Ceci traduit une bonne capacité d'adaptation de la CVR qui a augmenté son chiffre de vaccinations non obligatoires ainsi que les traitements individuels.

Tableau 5 : Evolution du chiffre d'affaire de la CVR

Année	2007	2008	2009
Chiffre d'Affaire (CA)	7 181 045	5 329 320	6 208 150
Résultat d'Exploitation (RE)	110 595	677 393	2 170 815
Fonds propres	7 001 100	7 301 100	7 099 654
Total Actifs	10 878 100	10 678 100	10 498 100
Rentabilité Commerciale (Rcom)	**1,5%**	**12,7%**	**35,0%**
Rentabilité financière (Rfin)	**1,6%**	**9,3%**	**30,6%**

Source: Moustafa SOWOU : Analyse de la rentabilité de la Clinique Vétérinaire Rurale(CVR) « Tattrit Vet » ; décembre.2009
Rcom=RE/CA*100
Rfin=RE/FP*100

Au-delà de cette évolution positive du chiffre d'affaire, le tableau ci-dessus montre une nette amélioration de la rentabilité commerciale et financière de la CVR, consécutivement à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation.

Réalisations physiques de la CVR

- Les vaccinations

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des vaccinations obligatoires (PPCB et PPR) et des vaccinations effectuées à la demande des éleveurs (Charbons, pasteurellose, clavelée).

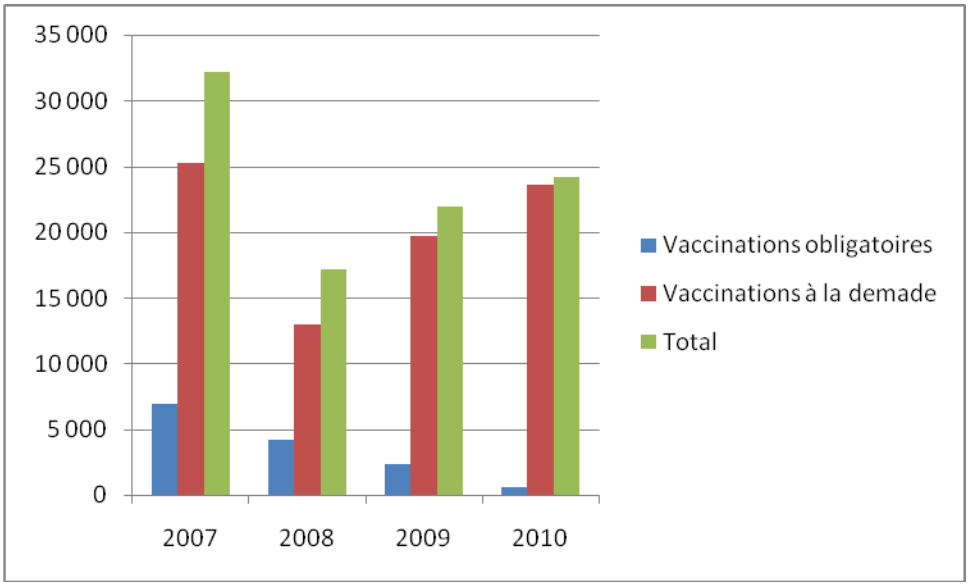

Deux faits marquants caractérisent l'évolution des chiffres de vaccinations entre 2007 et 2010.

- La chute du nombre de vaccinations obligatoires
- La hausse du chiffre des vaccinations faites à la demande des éleveurs

Il est important de noter ici que l'hypothèse posée dans le cadre logique du projet, à savoir : « Les mandats et autorisations d'exercer sont délivrés par le MRA » ne s'est pas totalement vérifiée en raison de l'organisation par les services de l'Etat des campagnes gratuites de vaccination et de déparasitage en 2008 et 2009, sans association des vétérinaires privés.

- Les traitements individuels

Leurs évolutions sont présentées à travers le graphique ci-dessous

Evolution des chiffres des traitements individuels

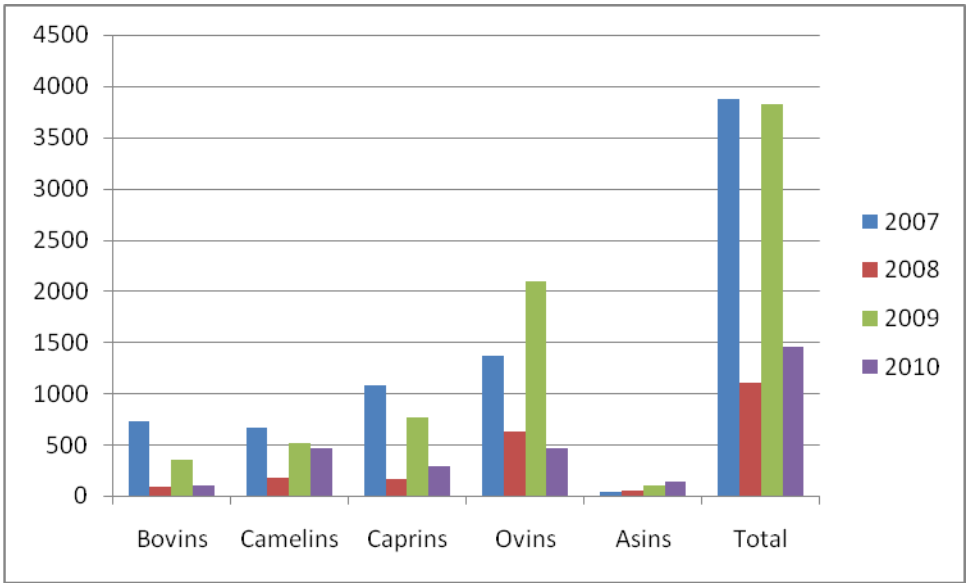

Après une chute en 2008, les traitements individuels ont connu une remontée en 2009. Les chiffres de 2010 ont été plombés par la situation pastorale très difficile que la zone d'intervention du SESAC II a connue au même titre que toutes les régions du Niger.

Taux de couverture vaccinale contre la PPR

Il est prévu que ce taux soit porté à 40% à la fin du projet. La vaccination contre la PPR ayant été réalisée par les services techniques de l'Etat en 2008 et 2009 et selon toute vraisemblance il en sera de même en 2010. On ne dispose pas de données concernant la zone du projet et quelque soit le résultat, on ne saurait l'attribuer à la CVR.

Mortalités dues aux maladies dans les troupeaux

L'objectif fixé est de les réduire de 80%. On notera que le suivi de cet indicateur nécessite la mise en place d'un suivi des troupeaux avec des passages réguliers et des enregistrements de tous les évènements intervenus entre deux passages. Les contraintes liées à la faiblesse des ressources humaines et financières ont été un frein à la mise en place d'un tel dispositif par le SESACII qui par ailleurs aurait eu besoin d'un appui

méthodologique approprié. En d'autres termes, les moyens n'ont pas été fournis au projet pour le suivi de cet indicateur.

Du reste, la grave crise pastorale de 2010 a complètement faussé l'hypothèse de départ qui est que « les épisodes de sécheresse sévère et les épizooties non maîtrisables ne perturbent pas les productions animales ».

Appréciations générales

La mission d'évaluation porte une appréciation globalement bonne concernant les capacités managériales du vétérinaire privé installé à Aderbissanat en ce qui concerne la gestion du matériel (technique et logistique), des stocks et du personnel. Des efforts restent encore à faire en matière de gestion comptable de la CVR.

La mission souligne également le bon climat de collaboration entre le SESAC II, le SVPP et les services techniques de l'élevage au niveau régional, départemental et communal auxquels des appuis matériels ont été fournis par le projet. Ce climat de bonne collaboration a facilité les activités de la CVR sur le terrain, malgré la décision prise au niveau national de faire organiser en 2008 et 2009, les campagnes de vaccination et de déparasitage par les services déconcentrés de l'Etat.

Le projet a mis en place un cadre de concertation en santé animale qui a tenu deux sessions. Cette initiative qui permet aux différents acteurs de la santé animale de se retrouver et d'échanger leurs expériences a été bien appréciée. Cependant, la mission n'a pas noté de liens directs avec les activités du SVPP et le cadre de concertation risque de ne pas survivre après le projet, car aucun des acteurs n'est prêt à le porter et à l'animer.

Dans le domaine de l'information/sensibilisation des éleveurs, des efforts importants ont été consentis et des avancées réelles ont été enregistrées, notamment en matière de vulgarisation des programmes de prophylaxie. Beaucoup reste cependant encore à réaliser pour que les éleveurs et les éleveuses deviennent vraiment adhérents au système de SVPP. L'importance de poursuivre la sensibilisation a été mentionnée par plusieurs AE, par le chef de groupement Kel Férouane, par le Chef de poste d'Aderbissanat et par les responsables des services techniques de l'élevage.

Au plan des réalisations, la CVR a réalisés un total de 69.191 actes dont 6430 traitements individuels et 62.761 vaccinations au cours de la période 2008-2010 et ce, malgré l'intervention des services de l'Etat et l'incidence de la mauvaise campagne pastorale de 2010.

Tableau 6 : Bilan technique 2008-2010 des activités de la CVR

Période	Traitements individuels	Vaccinations	Total actes
Année 2008	1 108	17 170	18 278
Année 2009	3 821	19 672	23 493
Année 2010	1 501	25 919	27 420
Total	**6 430**	**62 761**	**69 191**

La mission a par ailleurs noté les points suivants :

Points forts

Opinion des éleveurs/euses concernant les AE:

- Disponibilité des AE dans le milieu des éleveurs/euses
- Mobilité des AE : ils vont vers les éleveurs à pied ou grâce à la monture (âne, cheval dromadaire ou moto) ; cette appréciation qui revient souvent se réfère au caractère statique du dispositif des services techniques.
- Compétence des AE qui en général trouvent une solution aux problèmes qui leurs sont soumis
- Efficacité du réseau : en cas de difficulté, les AE font appel au vétérinaire privé qui intervient dans des délais relativement brefs
- Approvisionnement régulier en médicaments de bonne qualité
- Uniformité de la grille des prix dans toute la zone d'intervention du projet
- Prix des interventions relativement bas par rapport à celles des services techniques : les éleveurs ont souvent mentionné qu'ils n'ont plus besoin de se rendre à Aderbissanat ou à Tchintaborak pour faire venir l'agent de l'élevage, ce qui engendre des frais de déplacement pour eux-mêmes et pour l'agent.

Quelques éléments de motivation avancés par les AE:

- Formation très pratique:
    - Etalée dans le temps
    - Appuyé par des documents, guides, support
    - Sessions de recyclage
    - Bon équilibre entre théorie et pratique
- Revenus certes faibles mais assez réguliers durant toute l'année
- Fidélisation de la clientèle : les éleveurs reviennent, envoient d'autres
- Donne un certain statut : plus connu, plus de relations, y compris en dehors de la communauté d'origine
- Assurance d'appartenir à un réseau et de pouvoir compter sur l'appui de quelqu'un de plus compétent

Points faibles

- Modicité des revenus ne permettant pas à la majorité des AE de vivre de l'activité (temps versus revenus)
- Institution de campagnes gratuites de vaccinations et de déparasitage (2008 et 2009)
- Trop grande distances entre AE et dépôt à Aderbissanat qui se trouve à plus de 180 km des points d'attache de certains AE
- Manque de moyens de déplacement des AE
- Niveau de maîtrise assez différent chez les AE en fonction de leur ancienneté dans la fonction et/ou leur intégration dans le réseau
- Faible apport financier des communes

3.3.2. La conduite zootechnique des animaux est améliorée

Prévisions

Le tableau ci-dessous présente les objectifs et les valeurs cibles fixées pour ces résultats, ainsi que l'hypothèse de départ.

Tableau 7: IOV du Résultat 2

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Base line	1ère année	2ème année	3ème année	Hypothèses
Résultat 2 : La conduite zootechnique des animaux est améliorée	% d'éleveurs pratiquent une forme adéquate de complémentation de la fraction productive de leur cheptel	* Rapports d'activité du projet	10%	15%	15%	30%	Les éleveurs acceptent des changements dans leur stratégie d'exploitation du cheptel
	Pourcentage de recouvrement des fonds des BAB	* Forum des associations d'éleveurs	70%	80%	90%	95%	

L'objectif visé ici est d'une part d'amener 30% des éleveurs à pratiquer une forme adéquate de complémentation de la fraction productive de leur cheptel et de porter à 95% le pourcentage de recouvrement des fonds des Banques Aliments du Bétail (BAB) d'autre part. Il n'est pas précisé la nature de la complémentation alimentaire (utilisation des blocs urée, constitution de stocks stratégiques de concentrés, stockage de foin…)

Réalisations

Les cinq banques aliments bétail (BAB) appuyées par le projet SESAC II ont été créées en 2006 par le SESAC I suite à la sécheresse de l'année 2005 afin de répondre à des besoins urgents d'alimentation des troupeaux dans la zone de Tadress.

La première activité réalisée en 2008 par le SESAC II a été le renouvellement des comités de gestion composés de trois membres élus (un président, un secrétaire général et un trésorier général formant le Bureau exécutif), d'un comité de contrôle (2 commissaires aux comptes) et d'un gérant élus en dehors du bureau. Ces membres ont été formés en techniques de gestion et sont outillés de documents pour la tenue de la comptabilité et le suivi interne des stocks.

Les banques aliments bétail se sont par la suite dotées des textes fondamentaux (Règlement Intérieur, Statuts,) avant d'être érigées en coopératives juridiquement reconnues (chaque BAB dispose d'une reconnaissance officielle).

De plus, elles disposent chacune d'un compte courant ouvert dans les livres de la BIA à Agadez. La situation de ces comptes au démarrage du SESAC II est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Situation financière de départ des BAB (mai 2008)

BAB	Abatol	Gadambo	Garmaga	N'Ridallen	Tchougass	Total
Situation compte BIA (fcfa)	1 886 077	1 548 077	2 575 315	1 507 340	2 365 077	9 881 886

En fonction de l'état des infrastructures, deux BAB ont du être construites à neuf et trois ont fait l'objet de travaux de réhabilitation.

Tableau 9 : Nature des travaux réalisés sur les BAB

Site	Nature des travaux
Tchougass	Nouvelle construction
Garmaga	Réhabilitation
N'Ridallen	Réhabilitation
Abatol	Réhabilitation
Gadambo	Nouvelle construction

Qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de réhabilitation, les travaux ont été réalisés avec la contribution des populations du site ; elles ont fourni les matériaux locaux (briques, banco, eau) et la main d'œuvre non spécialisée. Pour sa part, le projet a fourni le ciment, les tôles, les portes et les fenêtres métalliques et pris en charge le salaire du maçon. Les magasins abritant les BAB ont une capacité maximale de 40 tonnes.

Le projet a également renforcé le fonds de roulement des BAB avec un appui financier uniforme de 300.000 fcfa pour chacune. Ainsi au total, les BAB ont disposé d'une somme de 11.381.886 fcfa pour la conduite de leurs activités, montant allant de 1.848077 fcfa pour la BAB de Gadambo à 2.875.315 fcfa pour celle de Garmaga.

Tableau 10 : Fonds de roulement de départ des BAB

BAB	Abatol	Gadambo	Garmaga	N'Ridallen	Tchougass	Total
Situation compte BIA (fcfa)	1 886 077	1 548 077	2 575 315	1 507 340	2 365 077	9 881 886
Appui financier SESAC II (fcfa)	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
Disponble total (fcfa)	**2 186 077**	**1 848 077**	**2 875 315**	**1 807 340**	**2 665 077**	**11 381 886**

Approvisionnement 2008

Au démarrage du SESAC II, seule la BAB de N'Ridallen disposait de quelques sacs de graines de coton, reliquat du stock de la première phase. Le premier approvisionnement a concerné une commande de pains de sel effectuée à la fin de l'année 2008 par la BAB de Tchougass pour un montant de 500.000 FCFA. L'achat a été effectué sur le marché d'Agadez.

Approvisionnements 2009

En 2009, deux commandes ont eu lieu sur fonds des BAB:

- Une commande de son de blé et de graines de coton au profit des 5 BAB ;
- Une commande de sel au profit des BAB de N'Ridallen et Garmaga.

Au total une somme de 9.160.000 fcfa a été mobilisée pour ces commandes. Le tableau ci-dessous fait le point sur les fonds propres mobilisés pour les commandes d'intrants zootechniques en 2009.

Tableau 11 : Fonds propres mobilisés par les BAB en 2009 pour la commande des intrants zootechniques

BAB	Abatol	Gadambo	Garmaga	N'Ridallen	Tchougass	Total
Montant (fcfa)	1 820 000	1 530 000	2 560 000	1 450 000	1 800 000	9 160 000

A ces 2 commandes sur fonds propres s'ajoute un appui de la FAO constitué de 43 tonnes de son de blé soit 860 sacs de 50kg répartis entre les 5 BAB à raison de 172 sacs par BAB. Il faut préciser ici que les graines de coton fournis par la FAO ont été vendues à un prix réduit et que les recettes ont été reversées dans un compte ouvert à cet effet. Le tableau récapitule les différents approvisionnements effectués en 2009.

Tableau 12 : Approvisionnement des BAB en 2009

BAB	Commande sur fonds propres		Livraison FAO		Total 2009	
	Son de blé (sacs de 50 kg)	Graines de Coton (sacs de 50kg)	Son de blé (sacs de 50 kg)	Graines de Coton (sacs de 50kg)	Son de blé (sacs de 50 kg)	Graines de Coton (sacs de 50kg)
Abatol	180	0	172		352	0
Garmaga	200	20	172		372	20
Gadambo	110	20	172		282	20
N'Ridallen	100	0	172		272	0
Tchougass	140	30	172		312	30
Total (nbre sacs)	**730**	**70**	**860**	**0**	**1590**	**70**
Totaux en Tonnes	**36,5**	**3,5**	**43**	**0**	**79,5**	**3,5**

Ainsi, au total, les cinq BAB ont été approvisionnées à hauteur de 170 tonnes de graines de coton et son de blé en 2009, auxquels il faut ajouter 610 pains de sel et 1100 galettes de sel ^pour Garmaga et N'Ridallen (tableau ci-dessous).

Tableau 13 : Commande de sel en 2009

BAB	Pain de sel	Galette de sel
Garmaga	30	100
N'Ridallen	80	0
Total	**110**	**100**

Approvisionnements 2010

En 2010, les cinq BAB ont été approvisionnées à hauteur de 115 tonnes de son de blé et 15 tonnes de graines de coton, en plus de 500 pains de sel et 1000 galettes de sel.

Tableau 14 : Approvisionnement des BAB en 2010

BAB	Son de blé (sacs de 50 kg)	Graines de Coton (sacs de 50 kg)	Pain de sel	Galette de sel
Abatol	360	40	150	200
Garmaga	480	70	50	100
Gadambo	480	60		
N'Ridallen	480	60	150	400
Tchougass	500	70	150	300
Total	**2 300**	**300**	**500**	**1 000**
Totaux en Tonnes	**130**			

Synthèse approvisionnement des BAB 2008 - 2010

Depuis le démarrage du SESAC II et jusqu'au passage de la mission d'évaluation en Novembre 2010, les cinq BAB ont été approvisionnées à hauteur de 151,5 tonnes de son de blé, 18,5 tonnes de graines de coton, 760 pains de sel et 1.100 galettes de sel

Tableau 15 : Approvisionnement des BAB en 2008 et 2010

BAB	Son de blé (Nbre sacs de 50 kg)	Graines de Coton (Nbre sacs de 50 kg)	Pain de sel (nbre)	Galette de sel (nbre)
Abatol	540	40	150	200
Garmaga	680	90	80	200
Gadambo	590	80	0	0
N'Ridallen	580	60	230	400
Tchougass	640	100	300	300
Total (nbre)	**3 030**	**370**	**760**	**1 100**
Total (Tonnes)	**151,50**	**18,50**		

On notera qu'à la différence de toutes les autres BAB, Gadambo n'a pas été approvisionnée en sel, contrairement à N'Ridallen qui a la plus forte consommation de cet intrant. Tchougass a enregistré l'approvisionnement le plus important en son de blé et graines de coton.

La mission n'a pas disposé d'informations précises pour expliquer ces différences. Elle en est donc réduite à avancer des hypothèses dont la plus solide est le dynamisme des différents comités de gestion en termes de rotation des stocks et de meilleure identification des besoins.

Organisation des commandes d'intrants

Pour le sel, les achats ont été faits à Agadez auprès des commerçants locaux. Il s'agit de sel spécialement destiné à l'alimentation du bétail produit à Fachi dans le département de Bilma. Ce sel qui se présente en pain ou en galettes est connu dans tout le pays et bien apprécié des éleveurs. Ce sont les membres des comités de gestion des BAB qui identifient les fournisseurs. Ils sont assistés par le projet pour la négociation des prix et pour l'identification des transporteurs.

Pour les graines de coton et le son de blé, les commandes sont faites auprès de commerçants de Maradi, Zinder ou Konni qui eux-mêmes les font venir du Nigéria. Les commandes sont faites à l'occasion de missions effectuées par les délégués des différents comités de gestions accompagnés par le responsable de volet du projet qui les assiste pour :

- L'identification des fournisseurs
- La négociation des prix
- La recherche des transporteurs et la négociation des contrats
- Le règlement des fournisseurs et des transporteurs

En plus de son caractère très encadré, la mission d'évaluation relève la lourdeur et la forte centralisation de la procédure d'acquisition des graines de coton et du son de blé. En effet :

a) Trois ans après le démarrage du SESACII qui lui-même a fait suite au SESAC I, les comités de gestion des BAB n'ont pas été mis en position de réaliser eux-mêmes les opérations d'achat ;

b) Le regroupement des commandes et du transport en vue de réaliser une économie d'échelle se traduit par des surcoûts pour certaines BAB. Ceci est par exemple vrai pour Gadambo, excentrée et plus proche de Zinder qui voit sa commande jointe à celle de Garmaga plus proche de Konni

Ces deux aspects ont très souvent été soulevés à la mission aussi bien par les membres des comités de gestion que par certains éleveurs.

Organisation de la vente :

Les intrants alimentaires sont vendus au même prix à tous les éleveurs de la zone désirant en acheter pour complémenter leurs animaux. Les prix de vente sont fixés en Assemblée Générale ou en réunion du comité de gestion élargie aux autres membres. Ces prix tiennent compte du prix d'achat des intrants et des prix sur les marchés locaux. La répartition de la marge brute entre le gérant et la BAB est également arrêtée à cette occasion. Le tableau présente à titre illustratif, un exemple de niveau de la marge brute et sa répartition pour différents intrants zootechniques appliqués à Garmaga sur une commande en 2009.

Tableau 16 : Répartition de la marge brute issue de la vente des intrants zootechniques

Intrants	Prix de revient (fcfa/unité)	Prix de vente (fcfa/unité)	Marge brute		Indemnité gérant par unité vendu		Bénéfice net par unité vendu	
			(fcfa/unité)	%	fcfa/unité	%/unité	fcfa/unité	%
Sacs grains de coton	9300	9700	400	4,30%	200	2,15%	200	2,15%
Sacs son de blé	8900	9300	400	4,49%	200	2,25%	200	2,25%
Pains de sel	3200	3500	300	9,38%	50	1,56%	50	1,56%
Galettes de sel	260	350	90	34,62%	50	19,23%	40	15,38%

Le tableau ci-dessus montre que le taux de marge appliqué est différent selon les intrants. Il varie de 4,3% pour les graines de coton et le son de blé à 34,6% pour les galettes de sel. La stratégie commerciale consiste manifestement à fixer des marges plus importantes pour les intrants ne nécessitant pas une sortie importante d'argent de la part de l'éleveur, alors qu'on se serait attendu à ce que le taux de marge soit davantage fonction de la demande, du prix sur les marchés de référence (Amataltal, Tchintaborak, Aderbissanat…) et des difficultés de stockage/manutention des produits.

On voit également que dans le meilleur des cas, la marge brute est partagée de manière égalitaire entre le gérant et la BAB. Un tel partage, certes motivant pour le gérant, n'est pas très équitable dans la mesure où en cas d'avarie, c'est la BAB qui supporte les pertes ; c'est également la BAB qui supporte les agios prélevés pour la tenue du compte bancaire.

Le tableau ci-dessous montre le montant de la marge brute récupérée au cours de l'année 2009 ainsi que sa répartition entre les gérants et les BAB.

Tableau 17 : Marge brute réalisée en 2009 et répartition entre BAB et Gérants

BAB	SDB	GC	PS	GS	Total	BAB	Gérant
Abatol	144 000	16 000	45 000	18 000	223 000	111 500	111 500
Garmaga	192 000	28 000	15 000	9 000	244 000	122 000	122 000
Gadambo	192 000	24 000	0	0	216 000	108 000	108 000
N'Ridallen	192 000	24 000	45 000	36 000	297 000	146 500	150 500
Tchougass	200 000	28 000	45 000	27 000	300 000	148 500	151 500
Total	**920 000**	**120 000**	**150 000**	**90 000**	**1 280 000**	**636 500**	**643 500**

On voit que les gérants ont reçu entre 108.000 fcfa et 151.500 fcfa au cours de l'année 2009, correspondant à un revenu oscillant entre 9.000 fcfa et 12.625 fcfa par mois et par gérant.

Bilan financier

Le tableau présente le bilan financier des BAB entre 2008 et 2010.

Tableau 18 : Bilan financier des BAB au 31 octobre 2010

BAB	Abatol	Gadambo	Garmaga	N'Ridallen	Tchougass	Total
Valeur stock (Mai 2008)						0
Caisse (Mai 2008)						0
Banque (Mai 2008)	1 886 077	1 548 077	2 575 315	1 507 340	2 365 077	9 881 886
Crédit (Mai 2008)						0
Appui SESAC II	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
Total démarrage	**2 186 077**	**1 848 077**	**2 875 315**	**1 807 340**	**2 665 077**	11 381 886
Valeur stock (31 Octobre 2010)	1 222 800	970 000	621 200	1 273 200	918 400	5 005 600
Caisse (31 Octobre 2010)	27 200	5 000	47 125	19 325	5 600	104 250
Banque (31 Octobre 2010)	9 889	1 318 289	1 269 027	548 552	1 208 789	4 354 546
Crédit (31 Octobre 2010)	218 000	65 000	326 400	79 000	15 000	703 400
Total fin projet (31 Octobre 2010)	**1 477 889**	**2 358 289**	**2 263 752**	**1 920 077**	**2 147 789**	**10 167 796**
Bilan (31 Octobre 2010)	**-708 188**	**510 212**	**-611 563**	**112 737**	**-517 288**	**-1 214 090**
Crédit/Avoirs	**17%**	**3%**	**17%**	**4%**	**1%**	**7%**

Ainsi qu'on peut le voir à la lecture du tableau ci-dessus, le bilan financier des BAB est très contrasté. Globalement, les fonds des BAB se sont érodés entre 2008 et 2010, avec une baisse de 1.214.090 fcfa. Mais ce chiffre global cache une grande disparité. Ainsi, si trois BAB ont enregistré une baisse de leurs fonds, deux autres ont réussi à augmenter leurs fonds entre 2008 et 2010. Il s'agit de Gadambo et de N'Ridallen.

Le recouvrement des crédits

L'IOV inscrit dans le cadre logique du projet, est le recouvrement de 95% des fonds des BAB en 3ème année. La formulation de cet indicateur est quelque peu ambigüe, mais selon les informations complémentaires fournies à l'évaluateur, « le recouvrement veut

dire passer de la gratuité à un système de paiement et le taux de 95% veut dire quantité vendue sur stock restant ».

Le forum des associations des éleveurs qui devait être la source d'informations ne s'étant pas réuni au cours des trois années de vie du SESACII, le niveau d'atteinte de cet indicateur ne peut donc pas être apprécié.

Au cours de ses investigations, la mission a cependant constaté que la pratique du crédit s'est généralisée au niveau des BAB. Pour les cinq BAB, les crédits représentent une somme de 703.400 fcfa. En l'absence d'informations précises et vérifiables sur les bénéficiaires, la date d'octroi, les montants initialement engagés et les délais de payement, l'évaluateur a basé son analyse sur le rapport entre le montant des crédits non recouvrés et le montant des avoirs des BAB (valeur du stock + montant en caisse+ montant en banque) pour apprécier et comparer le niveau du crédit octroyé par les BAB. Même si elle n'est pas très rigoureuse d'un point de vue strictement comptable et qu'elle ne correspond pas à l'esprit de ce que prévoyaient les formulateurs du SESAC II, cette méthode appliquée de façon uniforme à l'ensemble des BAB permet malgré tout de se faire une idée de l'importance des crédits et de comparer les différentes situations.

On voit ainsi que les crédits non recouvrés représentent 7% des avoirs de toutes les BAB au 31 octobre 2010. Mais c'est le cas de Garmaga et d'Abatol qui est le plus préoccupant où le crédit représente 17% des avoirs. En matière de recouvrement ce sont les BAB de Tchougass (1%), Gadambo (3%) et N'Ridallen (4%) qui sont les plus performantes avec respectivement 1%, 3% et 4% de crédit non recouvré.

La mission d'évaluation a noté que les fonds des BAB sont bien sécurisés, l'essentiel des avoirs financiers sont placés dans des comptes en banque. C'est là une mesure qu'il faut saluer, en raison de l'insécurité qui règne dans la zone et des risques de vol ou de cambriolage.

Fonctionnement des comités de gestion des BAB

Pour faciliter la gestion des BAB, le projet a apporté un appui pour la mise en place de comités de gestion et pour la formation de leurs membres. Des documents de gestion ont été élaborés et mis en place dans les BAB (livre de stock, livre des ventes, …)

La mission a d'abord noté une faible représentation des femmes dans les organes de gestion des BAB. Ainsi 2 BAB sur 5 (Tchougass et Garmaga) comptent 1 femme parmi les membres de comité de gestion (position de trésorière ou trésorière-adjointe).

La mission a par ailleurs noté que les comités de gestion ont une faible maîtrise des activités des BAB :

- Les commandes d'intrants sont organisées et encore assez fortement encadrées par le projet qui participe à la sélection des fournisseurs et procède au payement
- Les documents de gestion de stocks et de vente sont tenus par les animateurs du projet
- La situation des comptes bancaires n'est pas bien maitrisée par les membres des comités de gestion : ainsi une seule trésorière a été capable de donner le montant des avoirs de leur BAB en caisse et à la banque.

- Le circuit des fonds est assez compliqué : les produits des ventes sont remis aux animateurs (contre décharges) qui les reversent au responsable de volet (contre décharges) et c'est ce dernier qui effectue les versements sur les différents comptes bancaires et qui détient les originaux des reçus. Des copies des reçus des versements sont envoyées ensuite aux trésoriers des BAB.

Suivi des activités des BAB

Pour s'assurer du bon fonctionnement des BAB, le projet effectue un suivi-contrôle externe à trois niveaux :

1. un suivi rapproché effectué par les animateurs;
2. un suivi bimensuel effectué par le Responsable de volet ;
3. un suivi trimestriel effectué par le Chef de projet et les services techniques déconcentrés de l'état.

Ce dispositif rapproché de suivi et de supervision est lourd, pesant en même temps qu'il pose le problème de l'après projet. On notera qu'il n'a pas empêché à au moins deux BAB sur les cinq de se retrouver avec d'importants stocks de crédit dont la récupération n'est pas évidente.

Utilisation des intrants zootechniques et stratégie des éleveurs

Le projet a réalisé en 2009, une enquête qui a touché 120 ménages de sa zone d'intervention pour apprécier le niveau d'utilisation des intrants zootechniques. Une synthèse est présentée dans le tableau ci-dessous

Tableau 19 : Pratique de la complémentation alimentaire du cheptel

Variables	Oui	Taux	Non	Taux
Alimentation sur parcours + aliment bétail	117	97,50	3	2,50
Soudure comme période complémentation	116	96,67	4	3,33
Saison sèche froide comme période de complémentation	63	52,50	57	47,50
Saison sèche chaude comme période de complémentation	44	36,67	76	63,33
Complémentation en saison des pluies	45	37,50	75	62,50

Il apparaît que :

- 97,5% des éleveurs interrogés apportent un complément aux pâturages naturels, même en année de bonne production fourragère. Ceci est en parfaite contradiction avec l'idée généralement répandue selon laquelle les éleveurs nomades ne donnent des compléments alimentaires qu'en année de déficit fourrager
- Si la période de soudure enregistre le taux le plus élevé d'éleveurs pratiquant la complémentation alimentaire (96,67%), les autres périodes de l'année sont également concernées, y compris la saison des pluies avec 36,67% des éleveurs qui distribuent des compléments alimentaires à leurs animaux, ce qui conforte le premier résultat.

Quelques sondages effectués par la mission d'évaluation finale traduisent la stratégie des éleveurs concernant les espèces et les catégories d'animaux qui reçoivent des compléments alimentaires ; ainsi, selon les déclarations recueillies, toutes les espèces animales sont concernées (bovins, ovins, caprins, camelins et asins)

Au titre du Résultat 2, des séances de sensibilisation ont été organisées sur des thèmes comme la gestion du troupeau et la gestion de la reproduction. La pertinence de ces thèmes et la qualité des modules ne font aucun doute. Cependant, en l'absence d'un dispositif de suivi des troupeaux et d'analyse des résultats obtenus par les éleveurs adoptants, la mission ne peut se prononcer sur l'impact de ces séances de sensibilisation/information. La mission d'évaluation a seulement noté que les femelles en gestation ou en lactation sont concernées en priorité par la complémentation stratégique, ce qui permet de satisfaire les besoins en lait des éleveurs et/ou de sauver les jeunes animaux. C'est également des éléments de gestion des troupeaux.

En conclusion, on observe que :

a) Les comités de gestion sont encore loin de maîtriser les différentes étapes du processus d'acquisition, gestion et commercialisation des intrants

b) La complémentation stratégique est très largement pratiquée

c) Les quantités commercialisées restent assez limitées avec 170 tonnes en trois ans soit une moyenne annuelle de 57 tonnes. A raison d'1 kg de son ou graines de coton par jour et par UBT, cette quantité ne permet d'assurer la complémentation que pour environ 475 UBT par an sur une période de 120 jours (Avril, Mai, Juin et Juillet), ce qui est assez éloigné du sous objectif visé par la création des BAB d'atténuation des effets des périodes de soudure et de sécheresse sur les animaux de la zone d'intervention. Par contre les BAB ont été de véritables « champs écoles paysans » dont les impacts peuvent faire tache d'huile.

d) Les BAB répondent à un besoin réel des éleveurs. La mission estime que l'approvisionnement en intrants zootechniques correspond bien à un besoin de la population ; elle permet de rendre les intrants disponibles et accessibles pour toutes les catégories d'éleveurs à des prix non prohibitifs.

   Elle estime cependant que la stratégie mise en œuvre ne favorise pas l'appropriation du dispositif par les bénéficiaires qui se considèrent plus comme clients des BAB. Les BAB mises en place par le projet sont en effet perçues comme un bien qui appartient à tous, dont la responsabilité n'incombe finalement à personne.

   La mission d'évaluation estime que le SESAC II aurait du s'inspirer des boutiques d'intrants créées par le « Projet Intrants» mis en œuvre depuis plusieurs années par la FAO sur financement belge.

   Le terme de « boutique d'intrants » (BI) a été délibérément choisi afin d'expliciter la différence radicale qui existe avec le concept de banques d'intrants telle que les BAB:

   - Dans la BI, la population participe non seulement à la construction du magasin (main d'œuvre non qualifiée, construction de briques,…), mais

également à la constitution du fonds de roulement initial à hauteur de 10 à 20%.

- Dans les BI, les intrants sont vendus au comptant ; à l'inverse, les banques d'intrants pratiquent très souvent la vente à crédit, ce qui se traduit par une érosion rapide et définitive du fonds de roulement.
- Par ailleurs, les banques d'intrants sont spécialisées dans la vente d'une gamme très limitée d'intrants (un à deux intrants) tandis que les BI proposent une gamme plus diversifiée de services de proximité à prix compétitifs tels que les produits vétérinaires et les intrants zootechniques.
- Les BI peuvent également procéder à l'évaluation des besoins en début de campagne et le groupage des commandes d'intrants.

La Boutique d'Intrants est donc « une entreprise à caractère économique » permettant d'offrir des services de proximité, alors que dans le cas de la banque d'intrants, le caractère social est mis au devant. Ainsi, de par ses caractéristiques, la Boutique d'Intrants offre de meilleures chances de durabilité.

3.3.3. Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées

Le projet a élaboré un schéma de l'organisation achevée des éleveurs de la zone d'intervention

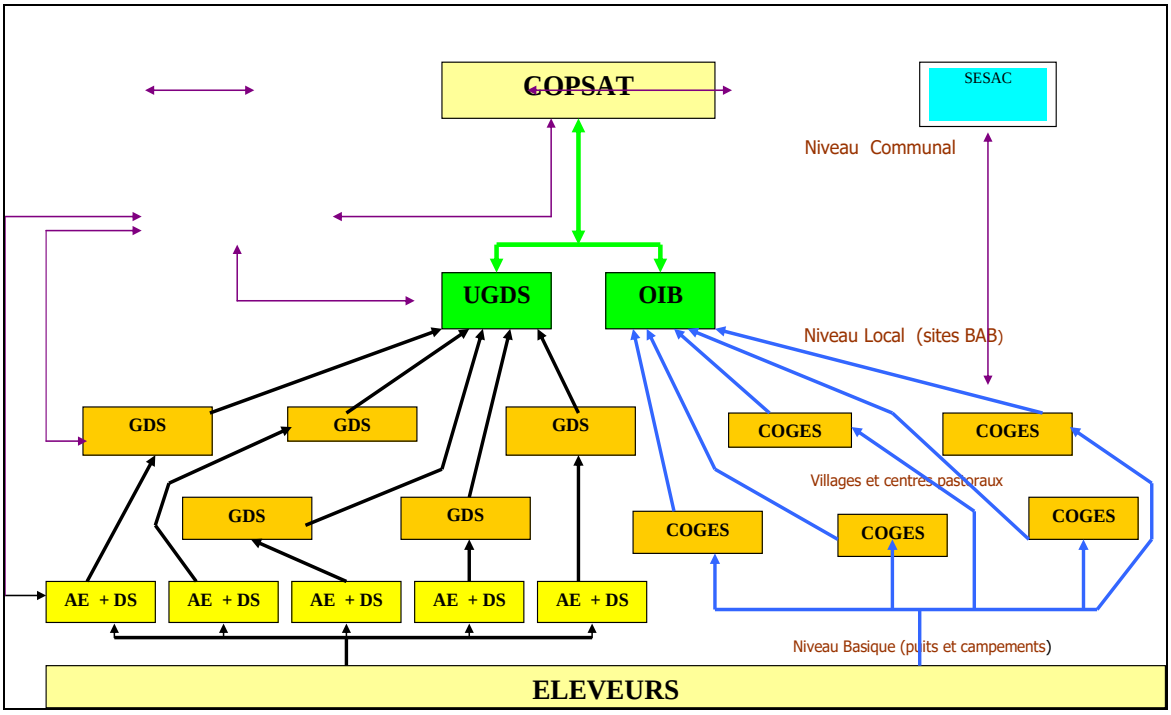

Ce schéma se fonde sur les deux composantes techniques du projet, à savoir :

- la santé animale à travers le réseau d'AE
- l'alimentation du bétail à travers les BAB

Au stade final, il est prévu la création d'une union des groupements de défense sanitaire (UGDS) et une organisation inter BAB (OIB). Au passage de la mission en novembre 2010, c'est-à-dire au terme des 3 années de fonctionnement du SESAC II, on est encore loin du schéma finalisé élaboré par le projet :

- les groupements de défenses sanitaires ont certes été formellement créés et agréés avec un statut coopératif, mais ils ne mènent aucune activité et ne tiennent pas de réunions. Ils attendent du projet leurs moyens de fonctionnement. Constitués exclusivement des AE, les GDS ont souvent une approche syndicaliste de leur mission et de défense de leurs intérêts par rapport au vétérinaire privé qui serait leur employeur. Cette vision totalement erronée de leur mission est donc potentiellement conflictuelle, même si pour l'instant les relations sont plutôt bonnes.
- les COGES des BAB ont été formellement créés et ils disposent des agréments en tant que structures coopératives, mais ils ne disposent d'aucun moyen pour fonctionner et ne mènent aucune activité de sensibilisation des éleveurs en matière d'alimentation du bétail ou de complémentation stratégique. Du reste, leur rôle reste encore assez limité même dans la gestion des BAB, encore fortement encadrée par le projet. Plus fondamentalement, c'est même la pertinence de la création d'une OIB qui est posée comme on l'a vu plus haut (3.2.2. « La conduite zootechnique des animaux est améliorée »).

En conclusion il apparaît que pour l'instant, la valeur ajoutée de Gds et Coges dans la sensibilisation des éleveurs et dans l'organisation des campagnes de vaccinations a été très limitée.

<u>Résultat 4</u> : Les capacités techniques des partenaires locaux sont renforcées

Ce résultat se rapporte à l'ONG Tadress, partenaire local du SESAC II et l'ONG Karkara. L'ONG a été créée en février 2001 par un groupe de 15 ressortissants de la commune d'Aderbissanat, dont 9 sont encore actifs au sein des instances dirigeantes. L'ONG a son siège à Agadez et une antenne à Niamey. Le département de Tchirozérine est sa zone prioritaire d'intervention.

L'ONG Tadress qui a participé à la mise en œuvre du PAGSA et du SESAC I, est familiarisée avec les thématiques développées par le projet. Depuis sa création, elle a bénéficié de plusieurs actions de renforcement des capacités :

- Audit organisationnelle assorti de recommandations en 2007 (SESAC I)
- Participation à un atelier thématique à Bruxelles sur financement du SESAC II
- Manuel de procédures en 2009 (SESAC II)
- Formation en vie associative et gestion des conflits en 2009 (Africare)
- Formation en genre, en analyse des filières, en GAR

L'ONG est liée à VSF-B par un protocole de collaboration et un protocole de mise en œuvre du SESAC II. Un protocole d'association la lie à VSF-B et KARKARA pour la création d'un consortium en vue de la mise en œuvre du SESAC II.

Au titre de sa participation au consortium, l'ONG assure la mobilisation et la gestion du Responsable de volet, de quatre animateurs, du chauffeur et de deux gardiens.

Les indicateurs objectivement vérifiables retenus pour ce résultat sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 20 : Indicateurs objectivement vérifiables retenus pour le résultat 4

	IOV	Source de vérification	Situation de référence	Année 1	Année 2	Année 3
Résultat 4 : Les capacités techniques des partenaires locaux sont renforcées	L'ONG Tadress a élaboré des projets et négocie leur financement	* Rapports d'activité du projet	0	1	1	2
	90% des pièces justificatives présentées aux partenaires techniques ne sont pas rejetées	* Outils d'évaluation du partenariat	70%	80%	85%s	90%

- Le niveau d'atteinte du premier IOV est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21 : Résultats obtenus par l'ONG Tadress

IOV	2008	2009	2010	Total
Nbre de projets élaborés	10	15	10	**35**
Nombre de projets ayant reçu des financements	3	2	3	**8**
Montants des financements obtenus (fcfa)	63 264 775	12 400 000	35 215 200	**110 879 975**

Il apparaît que le premier IOV a été largement satisfait avec un total de 3 projets bénéficiant d'un financement total de près de cent onze millions de fcfa en 2010, malgré un contexte marqué par le retrait de nombreux partenaires de la région d'Agadez pour cause d'insécurité.

Les trois projets de l'ONG concernent l'hygiène et l'assainissement (2), la réhabilitation de puits villageois (1), les banques céréalières pour les femmes (1), la vente de son de blé à prix modéré (1), et la distribution de vivres (3). Le PAM, l'UNICEF et la FAO sont les partenaires de l'ONG avec respectivement 4 projets, 3 projets et 1 projet.

- Concernant le second IOV, après les clarifications et précisions fournies par VSF-B suite aux erreurs constatées sur les premiers justificatifs présentés par l'ONG Tadress, celle-ci a régulièrement soumis des justificatifs répondant aux exigences de la comptabilité de son partenaire.

En conclusion, on peut dire que le résultat 4 a été largement atteint, à la satisfaction de tous les partenaires. A cet égard, la mission d'évaluation a fortement apprécié la qualité des relations entre le personnel du projet et l'ONG.

3.4. Efficience

3.4.1. Ressources humaines du SESAC II

Le SESAC II est mis en œuvre par une équipe restreinte composée de:

- 1 chef de projet (Karkara)
- 1 secrétaire comptable (Karkara)
- 1 responsable de volet (ONG Tadress)
- 4 animateurs (ONG Tadress)
- 1 chauffeur (ONG Tadress)
- 2 gardiens (ONG Tadress)

La répartition des tâches entre les cadres correspond grosso modo à leur formation de base et aux TdR de leurs postes respectifs :

- Le chef de projet assure la coordination générale du projet et la supervision générale des activités. Il est responsable de la gestion financière et matérielle du projet. De par sa formation de vétérinaire, il assure un suivi technique des activités de la CVR Tattrit Vet.
- Le responsable de volet est responsable des opérations techniques et de la supervision des activités des animateurs et des BAB
- Le secrétaire comptable est responsable du respect des procédures administratives et comptables de VSF-B, de la bonne tenue des documents comptables et de la gestion du matériel.

Au cours des trois années de mise en œuvre du SESAC II, les trois cadres ont reçu un total de 73 H/J de formation (chef de projet : 46 h/j, responsable volet : 11 h/j, secrétaire comptable : 16 h/j). Ces formations qui se sont déroulées au Niger et en Belgique ont porté sur plusieurs thèmes allant de la vie associative aux techniques de chirurgie rurale en passant par des formations en informatique ou en gestion budgétaire.

Par ailleurs, le chef de projet, le responsable de volet et les animateurs ont saisi toutes les opportunités qui ont permis de créer des liens entre les thèmes développés par le projet comme p. ex. la formation des AE, la formation des Comités de gestion des BAB. Ils ont ainsi évolué ensemble et sont au courant de l'ensemble du contenu du projet.

La façon dont les activités ont été réalisées malgré le contexte difficile et parfois défavorable atteste d'une efficience appréciable de l'équipe de projet. L'analyse de l'emploi du temps des uns et des autres montre que l'équipe a fonctionné dans une situation de sous effectif, ce qui ne lui a pas empêché de respecter la programmation établie. A défaut de recrutement d'un personnel additionnel, un appui ponctuel aurait permis de faire baisser la pression à certains moments de tension.

L'évaluateur relève et apprécie positivement l'expérience et la qualification du personnel qui a constitué une équipe motivée et bien soudée. Il porte la même appréciation positive sur l'organisation interne et le fonctionnement de l'équipe du SESAC II qui fait preuve d'une très grande stabilité. En effet, les cadres les animateurs et le personnel d'appui sont les mêmes personnes depuis le démarrage du projet.

3.4.2. Moyens financiers

Le budget général du SESAC II est de 457.178 Euros fournis à hauteur de 80% par la DGCD et 20% par VSF-B. La ventilation du budget par résultat est donnée dans le tableau ci-dessous

Tableau 22 : Ventilation du budget du SESAC II par résultat

Rubriques	Montant (euros)	
R I : Un service de santé animale de proximité est opérationnel	29 694	6%
R II: La conduite zootechnique du cheptel dans la zone du Tadress est améliorée	8 561	2%
R III: Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées	19 595	4%
R IV: Les capacités techniques et de gestion administrative des PL et financière	50 973	11%
Coûts de gestion	68 303	15%
Coûts partagés	260 885	57%
Frais administratifs	19 167	4%

A la date du 31 Août 2010, le montant total des dépenses est de 361.614 Euros, soit 79% du budget. Dans l'ensemble les dépenses du projet respectent la budgétisation. Ce bon taux de dépenses cache cependant des disparités entre les réalisations budgétaires relatives aux différents résultats. Ainsi, les réalisations financières qui sont de 82% pour le résultat 1 « Un service de santé animale de proximité est opérationnel », ne sont que de 50% pour les coûts de gestion du projet. Si l'on tient compte des équipements hérités du SESAC I, on peut considérer que les prévisions budgétaires ont été réalistes et grâce à la bonne qualité des documents financiers transmis à VSF-B, les demandes de remboursement des fonds ont été régulièrement satisfaites et le projet n'a pas connu de ruptures de fonds.

En conclusion, l'évaluateur estime que les ressources financières du projet ont été utilisées de manière efficiente dans le respect des procédures de VSF-B.

3.4.3. Moyens matériels

a) La logistique : véhicules et moto

Le projet a démarré ses activités avec un véhicule de marque Toyota double cabine et cinq motos DT 125 acquis en 2006. En 2009, le projet a fait l'acquisition d'un second véhicule tout terrain de marque Mitsubishi et de trois nouvelles motos DT 125. Il a alors rétro cédé le premier véhicule à l'ONG locale Tadress, et deux anciennes motos au vétérinaire privé et au service de l'élevage d'Aderbissanat. Le véhicule du SESACII est utilisé pour les missions de terrain et les déplacements sur Niamey. Les motos sont utilisées par les animateurs (4) et le personnel du projet (2).

b) Les équipements informatiques

Le projet a hérité du SESAC I d'un ordinateur portable et de quatre ordinateurs fixes achetés en 2006 dont un a été affecté à l'ONG Tadress. Il a fait l'acquisition de deux nouveaux ordinateurs portables en 2009.

Le projet a également hérité de trois imprimantes acquises en 2006 par le SESAC I, dont une a été affectée à l'ONG Tadress. En 2009 SESAC II a fait l'acquisition d'une nouvelle imprimante.

c) Les équipements de communication

Le projet dispose de 2 combinés téléphoniques, d'un modem ADSL Internet, d'un routeur Wireless Internet et de trois appareils GSM dont deux hors d'usage.

d) Les équipements de capitalisation et de formation (caméra, appareil photos, data schow.)

Tous les équipements ont été hérités du SESACII et ont été acquis en 2006. Il s'agit de trois tableaux flipchart, d'un retro projecteur, d'un vidéo projecteur, et d'un groupe électrogène.

Il apparaît donc que l'essentiel des moyens matériels qui ont été utilisés par le projet avaient été acquis dans le cadre du SESAC I. La plupart des équipements sont encore utilisables, ce qui dans les conditions de terrain (chaleur, poussière) dénote d'une bonne utilisation. Dans l'ensemble, il y a eu une bonne adéquation entre les ressources matérielles mobilisées et les activités conduites par le projet. Les procédures de gestion utilisées sont compatibles avec les exigences de VSF-B.

En conclusion, au vue d'une part, des résultats obtenus et d'autre part des effectifs du personnel, du budget et moyens matériels mobilisés au cours des trois années de mise en œuvre du SESAC II dans un contexte très difficile, l'évaluateur estime qu'il y a eu une gestion efficiente des ressources humaines, financières et matérielles du projet.

3.5. Durabilité

3.5.1. Au niveau politique

Au niveau local, les autorités politiques, administratives et coutumières apprécient fortement les interventions du SESAC II.

La promptitude avec laquelle le projet a réagi suite à la crise alimentaire et pastorale de 2010 et l'importance des appuis mobilisés à travers le programme FAO de vente d'aliments du bétail à prix modéré, le Projet d'Appui aux ménages sinistrés des communes rurales d'Aderbissanat et d'Ingal (PAMES), le Projet d'Appui aux victimes d'inondation de la commune rurale d'Aderbissanat(PAVIS, le Projet d'ouverture des bandes pare-feux dans les communes d'Ingal et d'Aderbissanat, le Projet de sécurité alimentaire des pasteurs sinistrés (*Opération Zone Pastorale Urgence 2010)* constituent également des éléments fortement appréciés.

L'axe principal du SESAC II qui est la privatisation des soins de santé animale reste dans les priorités de la politique du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, malgré des tentatives de remise en cause liées à des considérations politiciennes. Sur le terrain, les services techniques sont tout à fait acquis à la cause et apportent un soutien actif à la CVR qui est de plus en plus impliquées dans les opérations de reconstitution du cheptel et de suivi zootechnique et sanitaire des animaux. Les AE sont bien intégrés dans le milieu et ils sont acceptés par les éleveurs en raison de leur disponibilité et de la qualité de leurs interventions.

3.5.2. Durabilité Socio-culturelle

Les activités mises en œuvre dans le cadre du SESAC II s'intègrent bien dans les pratiques des populations. Ceci est vrai aussi bien pour la santé animale que pour la complémentation stratégique.

3.5.3. Durabilité technologique

Pour l'essentiel, les technologies diffusées par le SESAC II sont simples et facilement appropriables par les différents utilisateurs. C'est notamment le cas en ce qui concerne :

- les soins à apporter aux animaux (vaccinations, administration des produits antiparasitaires),
- l'alimentation du cheptel

3.5.4. Durabilité institutionnelle

La CVR

La CVR est officiellement reconnue et autorisée à conduire ses activités dans les limites fixées par la loi. La structure physique est indépendante du projet et ne dépend donc pas de ce dernier pour continuer ses activités. Pour ses approvisionnements, la CVR a noué des relations commerciales et un partenariat avec des fournisseurs basés à Zinder, Maradi et Niamey. La stabilité du réseau GSM et la présence de plusieurs opérateurs de téléphonie facilite les communications entre la CVR et ses partenaires techniques commerciaux. Malgré quelques restrictions des déplacements pour cause d'insécurité résiduelle, Agadez et Aderbissanat sont correctement reliés au reste du pays.

Mais le grand défi pour la durabilité institutionnelle de la CVR ne réside pas dans le montage d'une structure figée et rigide, mais elle réside justement dans la capacité de la CVR à se positionner et à s'adapter et à évoluer avec son environnement changeant.

Comme pour toute entreprise, il n'existe pas de formule magique qui fonctionne dans tous les contextes et à tout moment. Le gestionnaire de la CVR a besoin de développer des compétences dans différents domaines parce qu'il est à la fois vétérinaire, entrepreneur, formateur, gestionnaire des ressources humaines, etc. Donc la durabilité institutionnelle de la CVR est plutôt une question de compétences humaines dans des domaines techniques, de gestion, d'analyse de l'environnement interne et externe, de communication, de mise en réseau, de négociation, de marketing, etc. En 3 ans, la CVR Tattrit Vet a fait des progrès dans les domaines liés à la santé animale, mais il lui reste encore des progrès à faire dans les domaines de la gestion financière et administrative et des ressources humaines et dans celui de la gestion stratégique de son entreprise.

Ensuite reste la question de savoir qui pourra reprendre le renforcement des capacités des vétérinaires privés, après l'intervention du Projet ?. En effet, la méthodologie et les outils de SVPP ont été développés dans le cadre des projets mais ils ne sont pas (encore) connus ni appropriés par d'autres acteurs comme les services technique du MAG/EL.

Les AE

Au moins un quart des AE tirent des revenus d'appoint importants dépassant parfois 100 000 FCFA par an, soit 2 fois le seuil de pauvreté en milieu rural. C'est ainsi qu'au vu de leur intégration actuelle dans le réseau du vétérinaire, on peut conclure que leur action est durable et même reproductible dans d'autres zones.

Les organisations des éleveurs

Le modèle pyramidal d'organisation des éleveurs ne cadre pas très bien avec les conditions de vie des populations nomades constamment en mouvement et vivant dans des campements très dispersés sur un vaste territoire. Ce modèle d'organisation n'est pas non plus très compatible avec les grands mouvements d'éleveurs venant des départements/régions voisins.

Par ailleurs, les outils proposés pour la gestion et la gestion des BAB requièrent un niveau de maitrise de l'écriture (en français ou en tifinat) qui n'est pas à la portée de la plupart des comités de gestion, en raison d'un taux d'illettrisme très élevé au sein de la population en général et encore plus accentué chez les femmes.

Enfin, le manque d'une tradition commerciale au sein de la population constitue une autre contrainte dans la conduite des activités des BAB, notamment les négociations des prix des intrants et des frais de transport avec des opérateurs situés dans des régions éloignées.

L'approche syndicale perceptible au sein des GDS constitue une source potentielle de conflit avec le vétérinaire privé.

L'ONG Tadress

Depuis sa création en 2001, l'ONG a enregistré une grande mobilité au sein des membres fondateurs et du personnel salarié. Malgré les renforcements de capacités reçus du projet et le volume des financements qu'elle a réussi à mobiliser, l'ONG apparaît comme un géant au pied d'argile dans la mesure où ses succès sont assez largement liés au dynamisme de son personnel salarié qui peut la quitter à tout moment si de meilleures conditions salariales et de travail lui sont offertes.

Les BAB

Bien que les entretiens aient permis d'apprécier l'engouement que suscite ce volet, certaines pratiques font craindre que la gestion communautaire des BAB par les COGES constitue le frein principal à sa durabilité. En effet cette gestion communautaire a contribué plus à maintenir un prix favorable plus que la disponibilité en terme quantitatif. Mieux, quand le stock négocié par le projet avec la FAO est arrivé à un prix plus réduit, il a été distribué rapidement au détriment de ce qui existait laissant en stock près d'une tonne à Garmaga. Dans le même temps, les éleveurs réclament plus de quantité pour la période de soudure de l'année 2010 qui sera aussi difficile qu'en 2009.

Une autre réflexion à intégrer à la durabilité est l'utilisation des intrants par les éleveurs. Si on admet que la technique de complémentation stratégique est assez largement

adoptée par le public cible, en revanche on ne peut rien affirmer concernant les effets sur les troupeaux et sur le revenu des éleveurs.

3.6. Impact

La relation entre l'objectif spécifique du SESAC II qui est « les productions animales dans la zone de Tadress se sont accrues » et l'objectif global qui est d'optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages de la zone du Tadress montre la place prépondérante du secteur de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté pour les populations de la zone d'intervention du projet. A l'évidence, ce niveau d'impact fait également implicitement référence à la contribution du SESACII à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment à la réduction de la pauvreté.

En rappel, on fera remarquer que l'identification des indicateurs de groupe d'activités et d'impacts pertinents à suivre a été une des recommandations formulées par la mission du premier monitoring du projet. Mais cette recommandation est restée sans suite, du fait qu'il n'y a pas de budget spécifique pour cette activité qui demande une expertise externe. Faute de mieux, l'évaluateur a donc mis en avant la perception et l'opinion des bénéficiaires dans l'appréciation de l'impact du SESAC II, telles qu'elles lui ont été rapportées au cours de la mission. L'analyse s'est basée sur le modèle des différentes dimensions du renforcement du pouvoir :

- Avoir = pouvoir économique (accès aux ressources, moyens, services, revenus,)
- Savoir = pouvoir intellectuel (renforcement des connaissances, des capacités)
- Pouvoir = pouvoir socio-politique (organisation en groupement, négocier au nom du groupe, participer à la prise de décision au niveau du projet, du groupement, du ménage)
- Vouloir = pouvoir interne (l'image de soi, confiance en soi, l'engagement au sein d'un groupe)

Pour la santé animale, l'impact se situe pour les ménages au niveau de « l'avoir » en termes d'accès direct aux services vétérinaires privés de proximité qui de l'avis des éleveurs contribue à l'augmentation des revenus et au renforcement de la sécurité alimentaire des ménages en réduisant les mortalités et en améliorant la productivité des troupeaux, ce qui se traduit par plus de lait pour la consommation et plus d'animaux à vendre.

Pour les AE, l'impact est ressenti à trois niveaux :

a) au niveau du « savoir » avec l'acquisition de nouvelles connaissances

b) au niveau de « l'avoir » à travers les marges réalisées de la vente des produits : on a vu que pour les plus dynamiques, cette marge peut atteindre 100.000 fcfa par an voir plus, ce qui est fort appréciable quand on sait que le seuil de pauvreté est fixé à 105 827 fcfa (soit environ 212 $) en milieu rural.

c) et dans une mesure moindre au niveau du « pouvoir » avec le renforcement du statut social.

Par rapport aux BAB, l'impact se situe au niveau de « l'avoir » (accès aux intrants zootechniques pour les éleveurs qui font un lien direct entre la santé animale, l'alimentation des animaux et la productivité des troupeaux) et du « savoir » (renforcement des capacités d'organiser la BAB comme une structure dont les membres se sentent responsables et propriétaires). Le pouvoir de communiquer, de gérer d'une manière transparente, de négocier est essentiel, même s'il reste encore beaucoup de chemin à faire. Pour les gérants, l'impact se situe aux trois niveaux : du savoir avec l'acquisition de nouvelles compétences et le renforcement des capacités ; du « pouvoir » avec le nouveau statut social que lui confère l'activité et de « l'avoir » grâce aux frais de gestion qu'ils reçoivent (plus de 100.000 fcfa par an).

3.7. Principaux produits, impacts et effets du SESAC II

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des principaux produits délivrés par le SESAC II ainsi que les impacts et effets prévisibles

Tableau 23 : Synthèse des principaux produits, impacts et effets du SESAC II

Produits	Impacts	Effets
1 Clinique Vétérinaire Rurale fonctionnelle	Accès facilité aux soins vétérinaires	Amélioration de la productivité des troupeaux Amélioration des revenus des éleveurs Amélioration de la sécurité alimentaire des éleveurs
40 Auxiliaires d'Elevage formés, équipés régulièrement approvisionnés	Acquisition de nouvelles compétences pour les AE Amélioration du statut social des AE	
6387 traitements individuels réalisés	Amélioration des revenus des AE (plus de 100.000 fcfa par an). Renforcement des capacités d'organisation des éleveurs	
62761 vaccinations réalisées		
3 GDS créés, agréés, disposent d'un règlement intérieur et d'un statut	Renforcement des capacités de gestion des éleveurs	
5 BAB construites ou réhabilitées et approvisionnées	Accès facilité aux intrants zootechniques	Amélioration de la productivité des troupeaux Amélioration des revenus des éleveurs Amélioration de la sécurité alimentaire des éleveurs
151,5 tonnes de son de blé ; 18,50 tonnes de graines de coton ; 610 pains de sel et 1100 galettes de sels vendus aux éleveurs	Acquisition de nouvelles compétences pour les gérants Amélioration du statut social	
5 COGES créés, agréés, disposent d'un règlement intérieur et d'un statut	Amélioration des revenus des gérants (plus de 100.000 fcfa par an). Renforcement des capacités d'organisation des éleveurs	

	Renforcement des capacités de gestion des éleveurs	
1 ONG locale appuyée	Renforcement des capacités de gestion techniques et financières des projets	Renforcement des capacités de mobilisation des financements

L'évaluateur estime que les produits livrés ont contribué à l'atteinte de l'objectif spécifique du SESAC II qui est « les productions animales dans la zone de Tadress se sont accrues »

3.8. Appréciation par les bénéficiaires des critères de pertinence, d'efficacité, d'éfficience et de durabilité du SESAC II

L'évaluateur reprend ici la synthèse de la dernière mission de monitoring et la présentation graphique qu'elle a faite.

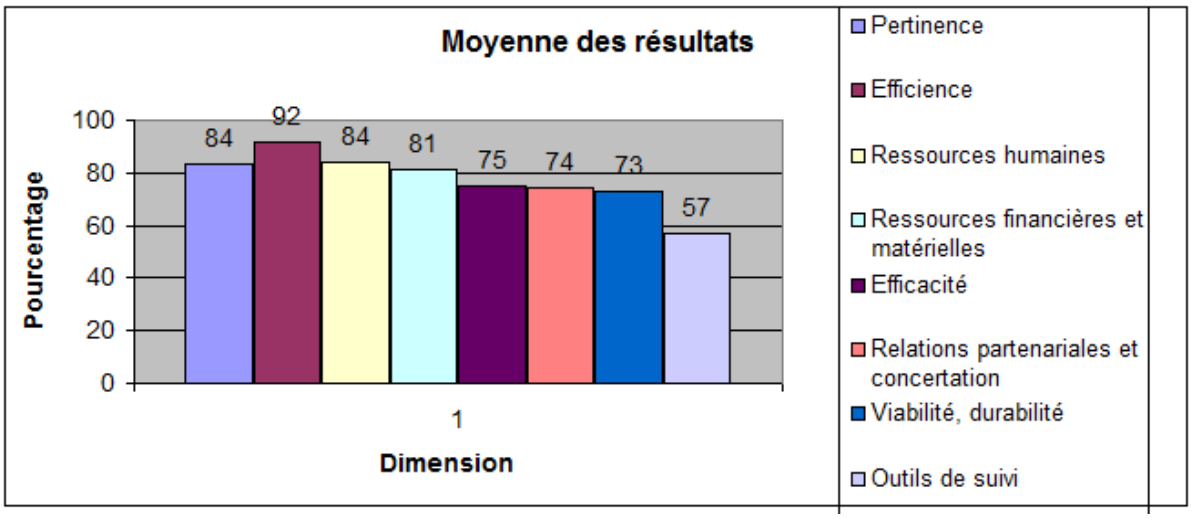

Source : Rapport mission de monitoring

Au regard de cette figure, les quatre (4) critères du cycle de projet sont bien appréciées par les bénéficiaires du SESACII : la pertinence (84%), les efficiences (92%), les ressources (84%), l'efficacité (75%) et la viabilité (73%).

Globalement, l'évaluateur est d'accord avec l'ordre dans lequel les cotations ont été attribuées. Par contre il est d'avis que le score accordé à la viabilité/durabilité des actions est sur évalué.

3.9. Thèmes transversaux : Genre

Le degré d'intégration de l'approche genre diffère d'une composante à l'autre. L'accompagnement dans la gestion des BAB montre un certain souci dans la représentation des femmes dans les COGES, même si cette représentation reste très faible. Le libre accès des femmes aux aliments du bétail pour leurs animaux ou pour le troupeau familial lorsque les maris sont absents des campements a particulièrement été bien appréciée et procède du souci de prendre compte leurs besoins.

Le projet suppose que les animaux appartiennent à la famille et que les femmes au même titre que les hommes ainsi que le reste de la famille pourront (directement ou

indirectement) en tirer profit. Ce raisonnement n'est que partiellement vrai, si l'on considère que les messages sont véhiculés par les animateurs, les AE, les associations d'éleveurs qui ne sont pas toujours sensibles à l'aspect genre. De ce fait les femmes ont un accès direct moindre aux informations concernant la vaccination, les traitements, la complémentation stratégique du cheptel etc. L'absence de femmes au sein de l'équipe du projet et des animateurs (en raison des conditions de terrain) n'a pas contribué à améliorer la situation. On notera que dans le SESCA I, une animatrice avait été recrutée. Pour le SESACII, l'étendue de la zone et son accessibilité n'ont pas été favorables au recrutement d'une autre femme après le départ de cette animatrice. De fait, aucune candidature n'a été enregistrée.

Chapitre 4. Degré de mise en œuvre des recommandations du (des) monitoring (s) précédent(s) réalisé(s) par le siège de VSF-B ;

Le siège de VSF-B a organisé deux missions de monitoring en décembre 2008 et en janvier 2010

4.1. Mission de décembre 2008

L'évaluateur a noté que l'essentiel des seize (16) recommandations formulé au cours du premier monitoring ont été prises en compte par l'équipe du SESACII à l'exception des quatre suivantes :

1. Accompagner l'ONG Tadress dans sa mutation pour devenir une association d'éleveurs
2. Identifier des indicateurs de groupe d'activités et d'impacts pertinents à suivre.
3. Mettre en place un dispositif de suivi de la complémentation stratégique par les éleveurs.
4. Finaliser la situation de référence

La prise en compte de la première recommandation suppose que l'ONG Tadress accepte d'évoluer dans le sens indiqué. Il s'agit donc d'une décision interne à l'ONG sur laquelle le projet a peu d'influence.

L'identification de groupes d'indicateurs d'activités et d'impact, ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi de la complémentation stratégique requièrent des moyens financiers et un appui méthodologique qui ne sont pas prévus dans le document du projet et qui n'ont pas été mobilisés.

4.2. Mission de Janvier 2010

Sur une vingtaine de recommandations formulées par la mission, le projet en a réalisé sept, soit un taux de réalisation de 35%. A la décharge du projet, il faut souligner les perturbations engendrées par la crise pastorale et alimentaire et la mobilisation de toutes les énergies pour faire face aux urgences.

L'évaluateur note par ailleurs le nombre assez élevé des recommandations et la redondance de certaines d'entre elles, ce qui n'en facilite pas la mise en œuvre.

Chapitre 5. Recommandations

Ce chapitre met en lumière quelques points clés mentionnés dans les chapitres précédents qui mènent aux recommandations suivantes :

1. 1. Le SESAC II a fait un travail de base important pour la mise en place d'un réseau de Service vétérinaire privé de proximité (SVPP) qui est cohérent avec la politique de privatisation du MAG/EL et qui répond aux besoins des éleveurs et éleveuses. En vue de la pérennisation du système de SVPP, il faudra une adhésion continue des éleveurs/euses au réseau du SVPP. Au cours de la période de pérennisation le vétérinaire privé devra doit poursuivre et intensifier la sensibilisation des éleveurs/euses à l'importance de la prophylaxie et des soins de santé animale à travers différents canaux: AE, chefferie traditionnelle, leaders d'opinion de la zone, associations d'éleveurs, les autres projets/partenaires de développement, les Services Techniques, etc. L'organisation de séances d'animation au cours des manifestations des éleveurs, sur les marchés hebdomadaires est un autre moyen à utiliser. Cette recommandation sera mise en œuvre sur toute la période de pérennisation des activités du SESAC II.
2. Sans perdre de vue son objectif de base qui est d'améliorer les conditions sanitaires du cheptel de sa zone d'intervention, le vétérinaire privé devra adopter une stratégie de diversification de ses activités (prestations de services) afin d'améliorer la rentabilité de son entreprise. Mise en œuvre immédiate et poursuite sur toute la période de pérennisation.
3. La CVR Tattrit a mis en place un réseau de quarante AE avec un maillage raisonnable pour couvrir la zone d'intervention sous la responsabilité du vétérinaire privé et des 2 adjoints techniques. Pour l'instant il s'agit des AE d'horizons différents avec des expériences différentes et des compétences techniques hétérogènes. Pour la suite, il faut renforcer la performance et la qualité des soins du réseau Tattrit. Tout d'abord par l'harmonisation des compétences techniques, de gestion et de négociation entre les AE, notamment par l'introduction d'un système de suivi plus rapproché et d'appui personnalisé en fonction des faiblesses constatées. Mise en œuvre sur toute la période de pérennisation.
4. L'expérience a montré que la fonctionnalité des AE dépend largement de leur réapprovisionnement en médicaments vétérinaires. Certains AE sont à distances de plus de 150 km du dépôt d'Aderbissanat. L'ouverture d'un dépôt tampon à Tchintaborak est une option à examiner de très près afin de garantir un meilleur approvisionnement et limiter les risques de rupture de stock. Mise en œuvre au cours de la pérennisation du SESAC II.
5. La zone du Tadress est notamment caractérisée par la dispersion des campements et leur éloignement les uns des autres. Le vétérinaire a avec l'appui du SESAC II, initié une opération d'équipement des AE en monture à crédit. Cette initiative devra être poursuivie et renforcée. Mise en œuvre progressive au cours de la période de pérennisation.

6. Jusqu'à maintenant les collectivités ne sont pas directement impliquées dans le SESAC II. Malgré les nombreux défis et contraintes à surmonter, l'évaluateur trouve que c'est une opportunité pour le vétérinaire privé de définir ensemble avec la commune d'Aderbissanat le rôle de cette dernière dans la pérennisation de certains bénéfices. Donc il faut promouvoir une plus grande implication de la commune dans les activités relatives à la santé animale et les BAB. Mise en œuvre après les élections locales en janvier 2010 et l'installation des autorités démocratiquement .élues
7. Les BAB disposent actuellement de comptes bancaires courants ouverts dans les livres de la BIA à Agadez qui prélève des agios pour leur gestion, augmentant ainsi les charges. Ces comptes devront être fermés et remplacés par des comptes d'épargne à livret ne donnant pas lieu à un prélèvement d'agios. Mise en œuvre immédiate.
8. Les BAB ont actuellement un statut coopératif, sans que l'on ait clairement défini les membres. Dans les faits, elles fonctionnent comme des structures appartenant à tous et finalement à personne. Cette forme de gestion ne permet pas une bonne appropriation des BAB. Au cours de la période de pérennisation, il faudra tester une autre forme de gestion en instaurant la notion de membre. Mise en œuvre au cours de la période de pérennisation.
9. Trois ans après leur création, les GDS et COGES ne sont toujours pas fonctionnels. Avant d'envisager d'engager les niveaux supérieurs de la structuration des groupements, il faudra intensifier le travail à la base. Mise en œuvre au cours de la période de pérennisation.
10. Le MAG/EL a un rôle essentiel à jouer dans la pérennisation des SVPP, il doit **s'assurer et veiller à l'engagement effectif de tous les niveaux de sa représentation au processus de privatisation des soins vétérinaires**. Il importe que tout le monde soit bien informé sur les lignes directives du MAG/EL quant à la privatisation des soins de santé animale et d'en assurer un contrôle. Mise en œuvre au cours de la période de pérennisation.
11. Le cadre de concertation mis en place par le projet constitue une réelle innovation qui a permis aux acteurs de la santé animale de la région d'Agadez d'échanger leurs expériences et qui a largement facilité l'implantation du vétérinaire privé. Cette expérience mériterait d'être capitalisée et portée à la connaissance d'un public plus large, au-delà de la région d'Agadez.
12. Au plan technique, le vétérinaire privé a fait preuve d'initiative face aux cas de pasteurellose asine. L'utilisation du Pastobovac et les bons résultats obtenus méritent d'être portés à la connaissance des praticiens et des techniciens des laboratoires vétérinaires au Niger et à l'extérieur.

ANNEXES

Annexe 1 Termes de Référence de l'évaluation

PROJET DE SECURISATION SANITAIRE ET
ALIMENTAIRE DU CHEPTEL DANS LE TADRESS
SESAC II

Objectif spécifique 2 : Projet de Sécurisation Sanitaire et Alimentaire du Cheptel dans la zone du Tadress SESAC II– *NIGER*:

Cofinancé par la Direction Générale de la Coopération au Développement
(Coopération belge)

TDR POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET

Dr ILOU Issa,
Chef de Projet
Juin 2010

2. Contexte

Le projet SESAC II fait suite à une première phase de 2 ans financée par OFDA en réponse à la crise alimentaire aigue qu'a connue le Niger en 2005. Cette première phase a travaillé sur 2 risques majeurs auxquels étaient constamment confrontés les communautés d'éleveurs du Tadress à savoir la sécheresse qui entraînait des déficits fourragers et les épizooties animales. L'impact de ces risques était la perte du capital productif des éleveurs. Le SESAC I a travaillé à :

- mettre en place des banques aliments bétail pour fournir des intrants zootechnique afin d'atténuer les effets de la sécheresse sur les animaux,
- un service vétérinaire privé de proximité composé d'un vétérinaire privé installé en clinique vétérinaire rurale et de 30 auxiliaires d'élevage qui opère sous le vétérinaire privé.

A la fin de cette phase, les conclusions de l'évaluation sont de sortir de l'urgence et d'inscrire les services mis en place dans une perspective de développement. C'est autour de cette vision que le SESAC II a été élaboré et qui a démarré ses activités en 2008 sous financement de la DGCD.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Sécurisation Sanitaire et Alimentaire du Cheptel dans la zone du Tadress (SESAC II), les ONGS VSF/B, Karkara et TADRESS ont développé un service vétérinaire privé de proximité (SVPP) avec la participation des éleveurs. Ce SVPP est mis en place pour contribuer à répondre à des besoins urgents notamment la couverture sanitaire des troupeaux afin d'optimiser la contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages pastoraux de la zone de Tadress située au sud de la région d'Agadez.

Actuellement, un vétérinaire privé travaille avec un réseau de 40 auxiliaires d'élevage sur toute l'étendue de la zone pour assurer un maillage adéquat. Ces 40 auxiliaires repartis dans quatre secteurs de la zone d'intervention du projet sont organisés en groupements de défense sanitaire et offrent divers types de services de santé animale. Ce dispositif se doit en effet de susciter et d'organiser l'augmentation des demandes solvables en santé animale qui restent jusque là moyennes.

Pour répondre à la problématique alimentaire, le SESAC II a mis en place un réseau de 5 BAB animé par des comités de gestion qui a permis la mise en place d'un mécanisme transparent de gestion des intrants zootechniques.

De plus un important travail de sensibilisation et de formation des éleveurs fut réalisé, ce qui permit d'augmenter considérablement le recours des éleveurs aux technologies promues (SVPP, BAB) et leur adoption progressive des nouvelles pratiques d'élevage (complémentation alimentaire stratégique des animaux, déstocking, bonnes pratiques de conduite).

En plus de la mise en place d'infrastructures et des services, le SESAC a travaillé à déclencher le processus d'appropriation des infrastructures et des services par les communautés. C'est ainsi que 5 GDS, 5 COGES, 1 UGDS et 1 OIB étaient mis en place et appuyés. En plus du renforcement des capacités de ces structures, de la formation de masse des éleveurs, des auto-évaluations ont été instituées afin d'impulser aux communautés le réflexe de suivre et d'évaluer l'efficacité et l'efficience des acquis du SESAC II.

3. Le projet

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif Global		
Objectif spécifique	Les productions animales dans la zone de Tadress se sont accrues	- En année 3, les mortalités dues aux maladies dans les troupeaux ont diminué de 80% - En année 3 : (i) la productivité numérique des petits ruminants est augmentée de 30%
Résultats intermédiaires	Un service de santé animale de proximité est opérationnel	* Nombre Clinique Vétérinaire Rurale opérant à travers un réseau de 30 auxiliaires d'élevage (AE) (1CVR +30 AE en année 3) * Taux de couverture vaccinale de la PPR (40% en année 3)
	Résultat 2 : La conduite zootechnique des animaux est améliorée	% d'éleveurs pratiquent une forme adéquate de complémentation de la fraction productive de leur cheptel (30% en année 3) Pourcentage de recouvrement des fonds des BAB (95% en année 3)
	Résultat 3 : Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées	Nombre de GDS (3) et d'UGDS (1) sont bien structurées (disposent d'un bureau élu, d'un statut et d'un règlement intérieur) et offrent des services éleveurs (sensibilisation, organisation des campagnes de vaccination…)
	Résultat 4 : Les capacités techniques des partenaires locaux sont renforcées	L'ONG Tadress a élaboré des projets et négocie leur financement (2 projets en année 3) 90% des pièces justificatives présentées aux partenaires techniques ne sont pas rejetées

4. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont ceux liés à une évaluation en fin de projet :

- examiner les niveaux des réalisations et de performance de l'action d'une part et le degré de mise en œuvre des recommandations du (des) monitoring (s) précédent(s) réalisé(s) par le siége de VSF-B ;
- analyser la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP (approche stratégique, efficacité de l'équipe, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, dont l'analyse des résultats produits par le projet et l'appréciation du degré d'utilisation effective des services du projet) ;
- établir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles de l'intervention et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions.
- établir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation plus efficace par le siège (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale)

- Analyser, de façon transversale, la pertinence de toutes les actions mises en œuvre par le projet vis-à-vis de sa mission première, c'est-à-dire celle consistant à améliorer les conditions de vie (sécurité alimentaire, revenus) des populations du Tadress.
- mesurer l'efficacité des actions en étudiant leur impact selon les indicateurs les plus en aval possibles (voir cadre logique), c'est-à-dire répondant le plus possible à la question « L'intervention a-t-elle amélioré, directement ou indirectement les conditions de vie des éleveurs dans la zone? Si oui comment le perçoit-on ? ».
- formuler des recommandations claires et fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation mais aussi pour orienter les choix de l'après-projet et/ou la deuxième phase de celui-ci.

5. Méthodologie

Le projet SESAC souhaite que l'évaluateur privilégie une approche très participative.

A ce titre, il informe les candidats que les parties suivantes peuvent être consultées dans le cadre de la mission d'évaluation :

- Le Ministère en charge de l'élevage ;
- La Direction Régionale de l'élevage et des industries animales, la DRAT/DC ;
- La Direction Départemental de l'Elevage et des Industries Animales de Tanout
- Les bénéficiaires directs du projet : Communautés d'éleveurs ;
- Les bénéficiaires intermédiaires du projet : VP, AE, GDS, COGES, UGDS, OIB ;
- L'équipe du projet ;
- Les autorités administratives, coutumières et communales d'Aderbissanat
- Les associations d'éleveurs ;
- Le Partenaire Local Principal : ONGs Karkara et Tadress ;
- La Coordination régionale pour l'Afrique de l'Ouest.

Le projet SESAC laisse la liberté au candidat de détailler la méthodologie proposée dans son offre technique.

6. Résultats attendus

La mission produira les documents suivants :

- <u>Un aide mémoire</u> comprenant d'une façon synthétique les principales conclusions et recommandations faites par la mission. Ce document, qui constituera la base du rapport provisoire, sera présenté et remis au projet sous format informatique, au PLP et aux Coordinations VSF-B à la fin de la mission.
- <u>Le rapport provisoire</u> sera élaboré par le consultant chef de mission. Ce rapport sera basé sur les données collectées lors de l'évaluation. Le consultant portera une attention particulière à l'établissement des conclusions et recommandations de la mission en veillant aux aspects opérationnels et stratégiques pour assumer une pérennisation des actions dans l'après projet. Il prendra en considération les commentaires formulés lors des différents débriefings.

  Le rapport provisoire sera transmis, au plus tard 15 jours après la mission de terrain sur support informatique au gestionnaire de projet, au PLP et à la coordination régionale. Le gestionnaire de projet en assurera le dispatching aux autres destinataires éventuels. Le gestionnaire de projet disposera de 15 jours pour centraliser les commentaires et les transmettre au consultant.
- <u>Le rapport final</u> sera rédigé par le consultant en veillant à intégrer les commentaires transmis par le gestionnaire de projet. Ce rapport sera remis en 3 exemplaires papier et support informatique au gestionnaire de projet dans un délai maximum de 8 jours. Le gestionnaire de projet se chargera alors du dispatching du document.

7. Organisation de la mission

<u>Profil du consultant</u>

Le profil du Consultant recherché est un Vétérinaire spécialisé en économie d'élevage, un sociologue ou un Agroéconomiste qui a :

- Une bonne connaissance des Termes De Référence (TDR) ;
- Une bonne connaissance de la problématique du développement et du pastoralisme au Niger, notamment sur les aspects **santé et alimentation** animales en milieu pastoral ;
- Une expérience avérée en matière d'appuis méthodologique et organisationnel aux structures du développement au Niger ;
- Une disponibilité immédiate et de bonnes capacités d'analyse et de rédaction.

Calendrier de la mission

Le projet SESAC laisse au candidat le soin de proposer un calendrier d'exécution de la mission d'évaluation. Cependant la mission n'excèderait pas un total de **15 jours**.

Pour des raisons pratiques, le SESAC souhaite que la mission se déroule durant la période située entre la seconde moitié du mois de Septembre et la première décade du mois d'Octobre 2010.

Logistique

La logistique de la mission est assurée par les moyens du projet qui seront prévus et mis en place conformément au calendrier retenu.

Le projet met à disposition du prestataire le petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission. Une liste du matériel souhaité sera reprise dans l'offre technique.

8. Conditions financières

Prestation

Le SESAC est tenu de respecter la loi relative au prélèvement du précompte sur l'impôt dû au titre des bénéfices (ISB). A ce titre, le SESAC se chargera de prélever l'ISB, uniquement sur la prestation, qu'il versera à la Direction Générale des Impôts (République du Niger).

Le taux applicable est de

- 2 % si le prestataire nigérien est immatriculé auprès de la Direction Générale des Impôts, République du Niger
- 7 % si le prestataire nigérien n'est pas immatriculé auprès de la DGI (RN)
- 16 % si le prestataire étranger n'est pas immatriculé auprès de la DGI (RN), exception faite pour la France

Le paiement de la prestation se fera sur base d'une facture émise au début de la prestation, selon la répartition suivante :

1ère tranche : avance au démarrage	30%
2ème tranche : à la remise du rapport provisoire	30%
3ème tranche : à l'acceptation finale du rapport	40%

Frais de mission

Les frais de mission, non soumis à l'ISB, comprennent les per diem, les frais de logement, les frais de visa et le transport international (si concerné).

Le paiement des frais de mission se fera selon la répartition suivante :

1ère tranche : avant la prestation : 50 % de l'estimation des frais

2ème tranche : à la fin de la prestation sur le terrain : complément des frais réels

Le prestataire remettra une note de frais comprenant les factures relatives aux frais engagés pour la mission.

9. Modalités pratiques

Le dossier de candidature sous format informatique et devra comporter :

- une offre technique
- une offre financière
- le CV du consultant

L'offre technique reprendra clairement une note de compréhension des TDR, un descriptif de la méthodologie proposée, les outils de travail, une proposition de calendrier, un listing du matériel souhaité pour accomplir la mission et un listing des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au prestataire retenu).

L'offre financière reprendra clairement les honoraires et une estimation détaillée des frais de mission.

Le dossier de candidature doit être envoyé par e-mail au plus tard le 10 juillet 2010 au adresse suivantes : siège du projet, au siège du partenaire local principal et à la Coordination de VSF-B pour l'Afrique de l'Ouest à Niamey dont les e-mails suivent :

- Siège projet : iloumag@yahoo.fr
- Siège du partenaire local principal : coordkarkara@yahoo.fr
- Coordination régionale de VSF-B : vfgilles@yahoo.fr

Le choix du prestataire sera arrêté, après analyse des offres, pour le 30 Juin 2010.

10. Coordonnées du demandeur

Projet SESAC II

BP 260 Agadez
Agadez / Niger
Tél. +227 96 89 30 40
+227 94 55 80 10
Email : iloumag@yahoo.fr

Ou

Vétérinaires Sans Frontières - Belgique
BP 12 632
Niamey
Niger
Tel. : + 227 20 72 52 01
Coordinatrice pour l'Afrique de l'Ouest : Véronique RENAULT
E-Mail : v.renault@vsf-belgium.org et vfgilles@yahoo.fr

Annexe 2 Programme de la mission d'évaluation

nov-10		Activité(s)	Personnes/organisations rencontrée
Ven	6	Entretiens à Niamey	VSF-B: Stéphane Pil; Gilles Vias
Dim	7	Voyage Niamey-Agadez	
Lun	8	Entretiens à Tchirozérine	Préfet Tchirozérine; SG Préfecture Tchirozérine
			Directeur départemental de l'élevag
		Atelier de démarrage àAgadez	Personnel du projet, animateurs, SE ONG Tadress
Mar	9	Entrtiens individuels et fous groupes	SE ONG Tadress
			Animateurs
			Personnel du projet
		Entretiens avec partenaires projet	DRAT/DC; Représentation Cotes d'Armor
Mer	10	Entretiens à Aderbissanat	Chef Poste Administratif Aderbissanat
			Chef Groupement Touareg Kel Férouane
			SG Commune Aderbissanat
			Vétérinaire Privé
			Chef de CIB Aderbissanat
Jeu	11	Abatol/Tchintaborak	Réunion avec les éleveurs
			Entretien avec les AE
			Visite BAB; Entretien avec membres COGES
Ven	12	Tchougass& Tounkou	Réunion avec les éleveurs
			Entretien avec les AE
			Visite BAB; Entretien avec membres COGES
Sam	13	Garmaga	Réunion avec les éleveurs
			Entretien avec les AE
			Visite BAB; Entretien avec membres COGES
Dim	14	Entretiens à Agadez	DREIA/Agadez
Lun	15	Restitution Agadez	Personnel du projet, animateurs, SE ONG Tadress
Mar	16	Gadambo	Réunion avec les éleveurs
			Entretien avec les AE
			Visite BAB; Entretien avec membres COGES
Mer	17	Agadez	
Jeu	18	Entretiens à Tanout	Directeur départemental de l'élevage
Décembre		**Activité(s)**	**Personnes/organisations rencontrées**
Ven	7	Restitution Niamey	VSF-B; Karkara; APEL/DO; DEP/MAG/EL

Annexe3 Liste des participants à l'atelier de démarrage

Date: 08 novembre 2006

Lieu: locaux du projet SESAC II à Agadez

	Noms et Prénoms	Structures
1	Dr Ilou Issa	SESAC II
2	Ousmane Mahamane Manou	SESAC II
3	Abdourazak	SESAC II
4	Silimane Moussa	ONG Tadress
5	Ahmed Ama	Animateur
6	Ghoumour Ibrahima	Animateur
7	Mohamed Ahmed	Animateur
8	Salé Toujani	Animateur
9	Ismaguil Amadou	Assistant CVR
10	Dr Moussa Akhmad	Vétérinaire privé
11	Badamassi Djariri	Evaluateur

Annexe 4 Atelier de restitution à Agadez

Date: 15 novembre 2010

Lieu: locaux du SESAC II

	Noms et Prénoms	Structures
1	Dr Ilou Issa	SESAC II
2	Ousmane Mahamane Manou	SESAC II
3	Abdourazak	SESAC II
4	Silimane Moussa	ONG Tadress
5	Ahmed Ama	Animateur
6	Ghoumour Ibrahima	Animateur
7	Mohamed Ahmed	Animateur
8	Salé Toujani	Animateur
9	Ismaguil Amadou	Assistant CVR
10	Dr Moussa Akhmad	Vétérinaire privé
11	Badamassi Djariri	Evaluateur

Annexe 5 Liste des participants à la restitution à Niamey

Date: 03 décembre 2010

Lieu: Siège ONG KARKARA

N°	Noms et Prénoms	Fonctions
1	Amadou Baré	ONG KARKARA
2	Dr Ilou Issa	Chef de Projet SESAC II
3	Stéphane Pil	VSF6B
4	Dr Gilles Vias	VSF-B
5	Silimane Moussa	NG Tadress
6	Badamassi Djariri	Agropast
7	Daniel Mathieu	APPEL/DO
8		DEP/MAG/EL

Annexe 6. Cadre logique du SESAC II

Résultats intermédiaires	Indicateurs	T0 (situation de base)	T3 (fin projet) 2010	T1 2008	T2 2009
R I : Un service de santé animale de proximité est opérationnel	Nombre Clinique Vétérinaire Rurale opérant à travers un réseau de 30 auxiliaires d'élevage (AE) Taux de couverture vaccinale de la PPCB et de la PPR	1 CVR, 5 AE 20%	1CVR, 30 AE 40%	1 CVR et 10 AE 25%	20 AE 35%
R II : La conduite zootechnique du cheptel dans la zone du Tadress est améliorée	% d'éleveurs pratiquent une forme adéquate de complémentation de la fraction productive de leur cheptel Pourcentage de recouvrement des fonds des BAB	10% 63	30% 90%	15% 63%	15% 80%
R III : Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées	Nombre de GDS et d'UGDS sont bien structurées (disposent d'un bureau élu, d'un statut et d'un règlement intérieur) et offrent des services éleveurs (sensibilisation, organisation des campagnes de vaccination…)	0	3 et 1	2 GDS	1 GDS et 1 UGDS
R IV : Les capacités techniques et de gestion administrative des PL et financière sont renforcées	L'ONG Tadress a élaboré x projets et négocie leur financement 90% des pièces justificatives présentées aux partenaires techniques ne sont pas rejetées	0 70%	2 90%	1 80%	1 85%

Annexe 7 Niveau d'atteinte des indicateurs des résultats du cadre logique

Résultats intermédiaires	Indicateurs	T0 (situation de base)	T3 (fin du projet)	Réalisations
			2010	
R I : Un service de santé animale de proximité est opérationnel	Nombre Clinique Vétérinaire Rurale opérant à travers un réseau de 30 auxiliaires d'élevage (AE)	1 CVR, 5 AE	1CVR, 30 AE	1 CVR, 40 AE
	Taux de couverture vaccinale de la PPCB et de la PPR	20%	40%	Depuis 2008, les car de vaccinations son organisées par les S techniques de l'Etat
R II : La conduite zootechnique du cheptel dans la zone du Tadress est améliorée	% d'éleveurs pratiquent une forme adéquate de complémentation de la fraction productive de leur cheptel	10%	30%	Aucun dispositif de n'a été mis en place aucune enquète n'a réalisée
	Pourcentage de recouvrement des fonds des BAB	63	90%	Les crédits non reco représentent 7% des des BAB au 31 octo
R III : Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées	Nombre de GDS et d'UGDS sont bien structurées (disposent d'un bureau élu, d'un statut et d'un règlement intérieur) et offrent des services éleveurs (sensibilisation, organisation des campagnes de vaccination…)	0	3 et 1	3 GDS créés, agréés disposent d'un rege intérieur et d'un sta non fonctionnels; U non créée
R IV : Les capacités techniques et de gestion administrative des PL et financière sont renforcées	L'ONG Tadress a élaboré x projets et négocie leur financement	0	2	10 projets élaboré financés pour un de 35.212.200 fcfa
	90% des pièces justificatives présentées aux partenaires techniques ne sont pas rejetées	70%	90%	Aucune pièce justif n'est rejetée

Annexe 8. Composition de la trousse d'un Auxiliaire d'Elevage

	Unité	Description	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Montant
Matériel					
Ciseaux	Paire	Courbe 14 cm	1	2700	2700
Manche bistouri	Manche	N°4	1	2000	2000
Lame de bistouri	Lame	N°22	2	250	500
Médicaments					0
Antiparasitaires internes					0
Albendazole 2500 mg	Comprimé	Ourofino boitte de	50	260	13000
Bolumisole I	Comprimé	1boite de 1000 boli	89	70	6230
Bolumisole III	Comprimé	1boite de 1000 boli	50	130	6500
Antiparasitaires externes					0
Alfafort	Flacon	Flacon de 40 ml	1	1250	1250
Antidiarrhéique					0
Diarroban	Sachet	Poudre, sachet 12g	10	260	2600
Spécialités ATB					0
Véto Spray	Bombe		1	2700	2700
Vitamines et Minéraux					0
Olivitasol	Sachet	Poudre, sachet 15 g	10	265	2650
Voluvit AE	Bolus	1boite de 1000 boli	5	350	1750
Antiseptiques					0
Bétadine	Flacon	Jaune 10%, 125 ml	1	1520	1520
Bleu de méthylène	Flacon	Bleu 2% 60 ml	1	815	815
Autres consommables					0
Sac de protection ordinaire	Sac	Sac	1	5000	5000
Coton	Rouleau	Hydrophile 50g	1	535	535
Emballages	Sachet	Paquet de 50	1	250	250
TOTAL					**50 000**

Annexe 9 Evolution du nombre de traitements individuels

Période	Espèces					Total
	Bovin	Camelin	Caprin	Ovin	Asin	
Année 2007	730	662	1083	1364	40	**3879**
Année 2008	93	177	161	633	44	**1108**
Année 2009	357	508	759	2099	98	**3821**
Année 2010	122	408	317	513	141	**1501**
Total	**1302**	**1755**	**2320**	**4609**	**323**	**10309**

Annexe 10. Evolution du nombre de vaccinations

Années	accinations obligatoir			Vaccinations à la demande													TOTAL GENERAL
	PPBC	PPR	Total	Charbons					Clavelée	Pasteurellose						Total	
				Bovins	Camelins	Caprins	Ovins	Total		Bovins	Camelins	Caprins	Ovins	Asins	Total		
2006	8 116	6 221	14 337					0	1 909	4 845	1 401	8 057	9 113	640	24 056	25 965	40 302
2007	4 739	2 140	6 879	310	136	686	1 015	2 147	1 798	5 713	836	7 854	6 898	40	21 341	25 286	32 165
2008	3 505	659	4 164	313	150	528	1 089	2 080	694	4 029	150	2 055	3 968	30	10 232	13 006	17 170
2009	965	1 328	2 293	0	0	169	8 116	8 285	0	3 797	320	1 997	4 950	323	11 387	19 672	21 965
2010	385	194	579	207			3 165	3 372	200	6 447	731	5 176	7 028	672	20 054	23 626	24 205
Total	17 710	10 542	28 252	830	286	1 383	13 385	15 884	4 601	24 831	3 438	25 139	31 957	1 705	87 070	107 555	135 807

Annexe 11 Liste des documents produits par le SESAC II

N°	Titre	Auteurs	Année de réalisation	Nbre pages	Nature
01	Rapport d'activités 1er semestre 2008	SESAC II	2008	28	Rapport d'activités
02	Rapport d'activités 3ème trimestre 2008	SESAC II	2008	27	Rapport d'activités
03	Rapport d'activités 4ème trimestre 2008	SESAC II	2008	37	Rapport d'activités
04	Rapport annuel d'activités 2008	SESAC II	2008	53	Rapport d'activités
05	Rapport d'activités 1er trimestre 2009	SESAC II	2009	33	Rapport d'activités
06	Rapport d'activités 1er semestre 2009	SESAC II	2009	40	Rapport d'activités
07	Rapport d'activités 3ème trimestre 2009	SESAC II	2009	34	Rapport d'activités
08	Rapport d'activités 2ème semestre 2009	SESAC II	2009	39	Rapport d'activités
09	Rapport annuel d'activités 2009	SESAC II	2009	60	Rapport d'activités
10	Rapport d'activités 1er trimestre 2010	SESAC II	2010	28	Rapport d'activités
11	Rapport d'activités 1er semestre 2010	SESAC II	2010	38	Rapport d'activités
12	Rapport d'activités 3ème trimestre 2010	SESAC II	2010	28	Rapport d'activités
13	Rapport de mission conjointe (Karkara, VSF/B, Tadress) de monitoring et d'appui 2008	Gilles Vias, VSF/B	2008		Rapport de mission
14	Mission externe de Monitoring du SESAC	Banaon Némaoua, Burkina Faso	2009		Rapport de mission
15	Etude sur la rentabilité économique de la CVR Tattrit Vét	Moustafa SOWOU, consultant indépendant	2009		Rapport d'étude
16	Enquête sur les mortalités des animaux suite aux inondations de juillet 2010	SESAC II	2010		Rapport d'enquête, capitalisation
17	Document du projet PASAC	SESAC II	2009		DTF projet
18	Dossier de requête FAO	SESAC II	2009		Dossier technique requête
19	Dossier de placement intrant FAO	SESAC II	2010		Dossier technique requête
20	Document du projet PAMES	SESAC II	2010		DTF projet
21	Document du projet PAVI	SESAC II	2010		DTF projet
22	Plan de pérennisation du projet SESAC II	SESAC II	2010		Document de travail
23	Bilan annuel technique et financier 2008	Dr Akhmad Moussa, Vétérinaire privé	2008	9	Rapport d'activités
24	Entretien et conduite des deux roues	Alhousseini Elhadji, Mécanicien moto	2009	7	Rapport de formation
25	Rapport de formation des Auxiliaires d'élevage session du 19 au 22/09/2008	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	9	Rapport de formation
26	Module et rapport de formation de masse des éleveurs	Hamissou Daouda, ONG Karkara	2009		Module de formation Rapport de formation

27	Module de formation en vie association des organisations d'éleveurs	Nouri KANTA, Agent Développement communautaire	2008	13	Module de formation
28	Rapport de formation des membres des Associations d'éleveurs de la zone du Tadress	Nouri KANTA, Agent Développement communautaire	2008	5	Rapport de formation
29	Plan d'appui stratégique au cabinet vétérinaire privé Tattrit Vet	SESAC II	2009	8	Document d'appui au vétérinaire privé
30	Rapport de formation des nouveaux Auxiliaires d'élevage en santé animale de base	Dr Akhmad Moussa, Vétérinaire privé	2010	9	Rapport de formation
31	Rapport d'encadrement de 40 Auxiliaires d'élevage de la zone de Tadress	Dr Akhmad Moussa, Vétérinaire privé	2010	5	Rapport de formation
32	Rapport et modules de formation du personnel des ONG Karkara et Tadress sur l'approche genre	Mme Fatouma Sidi, ONG Karkara	2008	26	Rapport de formation Modules de formation
33	Rapport provisoire de l'étude pour la mise en place d'une stratégie de suivi évaluation à Karkara	ONG Karkara	2009	28	Rapport d'étude, capitalisation
34	Mise en place du bureau exécutif de l'UGDS	MAGAGI Yacouba, Formateur indépendant	2009	19	Module de formation
35	Les Aspects organisationnels et principes de fonctionnement d'une Union de Groupements (UGDS)	MAGAGI Yacouba, Formateur indépendant	2009	24	Module de formation
36	Les Aspects organisationnels et principes de fonctionnement de l'UGDS et mise en place du bureau exécutif de l'UGDS	MAGAGI Yacouba, Formateur indépendant	2009	44	Rapport de formation
37	Projet de textes réglementaires et statutaires de l'UGDS, Rôles, mandat et fonctionnement de l'UGDS, Eléments constitutifs du dossier d'agrément	MAGAGI Yacouba, Formateur indépendant	2009	24	Module de formation
38	Rapport de formation des membres de l'UGDS sur les rôles et mandat, responsabilité des membres, modalités de fonctionnement et procédure de reconnaissance	MAGAGI Yacouba, Formateur indépendant	2009	29	Rapport de formation
39	Enquête sur la productivité numérique des petits ruminants et complémentation alimentaire stratégique dans le Tadress	SESAC II	2010	5	Résultats d'enquête, capitalisation

40	Plan de communication pour l'intégration sociale des Auxiliaires d'élevage	SESAC II	2009	7	Document méthodologique, capitalisation
41	Démarche de structuration des organisations de base de la zone de Tadress	SESAC II	2009	13	Document de synthèse, capitalisation
42	Sensibilisation des éleveurs à la vaccination du bétail	SESAC II	2009	7	Guide support de terrain
43	Programme de sensibilisation des éleveurs en santé animale à l'occasion des fêtes pastorales dans le Tadress	SESAC II	2009	7	Note méthodologique
44	Fiche signalétique des organisations	SESAC II	2008	4	Fiche d'identification des organisations
45	Rapport technique et financier de l'opération du placement et vente à prix modéré des aliments bétail mis à la disposition du projet SESAC II par la FAO	SESAC II	2010	9	Rapport
46	Rapport de formation des membres des COGES BAB et appui à mise en place d'une organisation inter BAB (OIB)	MAGAGI Yacouba, formateur indépendant	2010	25	Rapport de formation
47	Rôles, fonctions et limites de l'Auxiliaire d'élevage	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	24	Module 1 de formation des AE
48	Notions de santé animale de base	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	24	Module 2 de formation des AE
49	Parasites et notions de cycles parasitaires	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	18	Module 3 de formation des AE
50	Pratique de la vaccination sous la supervision d'un vétérinaire	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	22	Module 4 de formation des AE
51	Principales maladies des animaux domestiques et traitement	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	37	Module 5 de formation des AE
52	Gestion de la caisse de médicaments : tenue de cahier de l'Auxiliaire	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2008	14	Module 6 de formation des AE
53	Module et rapport de formation des AE sur les actes et pratiques vétérinaires	Dr Moussa Akhmad, CVR Tattrit vet	2010		Module de formation Rapport de formation
54	Manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'ONG Tadress	Cabinet FIDEX	2009		Manuel de gestion d'une ONG, capitalisation
55	Concept, Guide et Outils d'auto-évaluation du fonctionnement des COGES/ BAB	SESAC II	2008	27	Outils d'auto-évaluation des COGES/BAB, capitalisation
56	Résultats des auto-évaluations du	SESAC II	2008	9	Rapport d'auto-évaluation

	fonctionnement de BAB et COGES				
57	Rapport de mission de supervision des SVPP installés par VSF-Belgique et ses partenaires	Direction Générales des Services Vétérinaires du Minsitère de l'Elevage et des Industries Aniamles	2009	12	Rapport de mission
58	Rapport de formation de huit (8) nouveaux Auxiliaires d'élevage en santé animale de base	Dr Akhmad Moussa , Vétérinaire privé	2009	9	Rapport de formation
59	Outil de diagnostic du fonctionnement du service vétérinaire privé de proximité (SVPP)	SESAC II	2008	21	Outils de diagnostic pour capitalisation
60	Résultats de diagnostic du fonctionnement du service vétérinaire privé de proximité (SVPP)	SESAC II	2008	25	Rapport de diagnostic
61	Module de formation pour le renforcement des capacités des organes de gestion des banques aliment bétail	Abakaoua KOKO, Formateur indépendant	2009	39	Module de formation des COGES BAB
62	Module de formation pour le renforcement des capacités des organes de gestion des banques aliment bétail	Abakaoua KOKO, Formateur indépendant	2009	48	Module de formation des COGES BAB
63	Gestion de la reproduction : Bonnes et mauvaises pratiques	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2009	18	Guide support de terrain pour la sensibilisation des éleveurs
64	Alimentation de la vache laitière	Hamissou DAOUDA, Assistant technique DEPERNA (ONG Karkara)	2009	17	Guide support de terrain pour la sensibilisation des éleveurs
65	Conduite du troupeau	FAO, Karkara et VSF-B	2009	18	Page volt, capitalisation
66	Complémentation stratégique des animaux en saison sèche	FAO, Karkara et VSF-B	2009	13	Page volt, capitalisation
67	Elaboration d'un Bilan diagnostic du fonctionnement des auxiliaires d'élevage, des GDS et COGES dans la zone de Tadress	SESAC II	2008	5	Note méthodologique
68	Elaboration d'un Bilan de l'appui au vétérinaire privé installé et évaluation des activités et résultats obtenus	SESAC II	2008	5	Note méthodologique
69	Analyse SWOT des banques aliment bétail	SESAC II	2008	5	Guide d'analyse SWOT
70	Résultat de l'analyse SWOT des banques aliments bétail	SESAC II	2008	7	Rapport de synthèse
71	Fiches techniques de gestion (suivi stock et financier) des banques aliment bétail	SESAC II	2009	5	Fiches de gestion et de capitalisation
72	Sensibilisation des éleveurs à la vaccination	SESAC II	2009	11	Guide support de terrain

73	Les maladies fréquentes du cheptel dans la zone de Tadress	SESAC II	2008	4	Guide support de terrain
74	Fiches de suivi des Auxiliaires d'élevage	SESAC II	2008	5	Fiches de suivi, capitalisation
75	Fiches de suivi de la CVR TAttrit vet	SESAC II et VP	2008		Fiches
76	Base des données de suivi des auxiliaires d'élevage	SESAC II	2009		Fichier
77	Modules de formation sur la sensibilisation, animation et vie associative	CESAO/PRN	2008		Modules de formation
78	Module de formation sur la planification opérationnelle et suivi des activités des projets	Gilles VIAS, ONG Karkara	2008		Module de formation
79	Module de formation sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)		2010		Module de formation
80	Module de formation sur le Management, Coaching et la Gestion des performances	Véronique Renault, VSF/B	2008		Module
81	Module de formation sur le plaidoyer et le lobbying en santé animale		2010		Module
82	Modules de formation sur les pratiques de chirurgie vétérinaire	Charlotte DUBOIS, France	2009		Modules
83	Modules de formation GERME sur la gestion et marketing des petites entreprises	CESAO=PRN	2010		5 modules
84	Module de formation sur le renforcement des capacités des responsables des SVPP dans l'analyse et interprétation des outils comptables et financiers	Moustafa Sowou, Consultant indépendant	2010		1module
85	Module et rapport de formation sur l'analyse des filières	Monique, France	2009		Module Rapport de formation
86	Posters de sensibilisation sur le SVPP	Hamissou Daouda, ONG Karkara	2009		5 Posters de sensibilisation, capitalisation
87	Banderoles de sensibilisation sur le calendrier annuel de prophylaxie	SESAC II	2009		Supports de sensibilisation, capitalisation
88	Pages volts sur la rentabilité du SVPP Tadress	DEPERNA / Karkara	2010		Support de communication capitalisation
89	Rapport de mission d'encadrement des AE du secteur Abatol et N'Riallen=Garmaga	Moussa Akhmad, CVR TAttrit Vet	2010		Rapport de mission
90	Rapport de mission de contrôle régalien des activités du SESAC II de la DREIA/AZ	DREIA/Aagadez	2008 2009		Rapports de mission

			2010		
91	Rapport de mission de contrôle régalien des activités du SESAC II de la DDEIA/Tanout	DDEIA/Tanout	2009 2010		Rapports de mission
92	Conventions cadres de collaboration (DREIA/AZ, DDEIA/Tanout, VP, BAB)	SESAC II	2008 2009 2010		Conventions
93	Concertation en santé animale dans le Tadress : quelles utilités pour le SVPP ?	SESAC II	2010		Document de capitalisation,
94	Plusieurs PP de communications lors des ateliers de concertation, journées techniques vétérinaires, etc.	SESAC II	2008 2009 2010		POWER POINTS
95	Les états financiers mensuels et suivi budgétaire	SESAC II	2008 2009 2010		Notes de frais, états des caisses, banques, rapprochements bancaires
96	Emission radiophonique sur les activités du SESAC II à l'antenne RFI	Sayouba Traoré, << Le coq chante>>, RFI	2010	30 mn	Capitalisation médiatique
97	Fiche d'identification de l'Auxiliaire d'élevage	SESAC II	2008	1	Fiche
98	Fiche technique de préparation Bloc à lécher	SESAC II	2008	3	Fiche technique
99	Fiche signalétique du projet SESAC	SESAC II	2009 2010	4	2 fiches

Annexe 11. Personnel mobilisé par le SESAC II

	Nom et prénom	Fonction	Gestion contrat	Date entrée	Date sortie
1	ILOU Issa	Chef de projet	ONG KARKARA	15-mars-08	31-déc-10
2	OUSMANE Manou Mamane	Responsable de volet	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
3	HIMA BELLO Abdou-razak	Secrétaire-comptable	ONG KARKARA	15-avr-08	31-déc-10
4	AHMED AMA	Animateur	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
5	IBRAHIMA Ghoumour	Animateur	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
6	TOUJANI Salé	Animateur	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
7	AHMED Mohamed	Animateur	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
8	EL RIYAN Assalah	Chauffeur	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
9	MOHAMED Ichilan	Gardien	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10
10	SILIMANA Ahmed	Gardien	ONG Tadress	15-mars-08	31-déc-10

Annexe 12. Utilisations budgétaires des trois années du Projet

Rubriques	Année1			Année2 (cummul A1+A2)			Année3 (cummul A1+A2+A3)		
	Prévisions	Réalisations	%	Prévisions	Réalisations	%	Prévisions	Réalisations	%
R I : Un service de santé animale de proximité est opérationnel	7 386,00	8 096,00	109,61	17 937,00	17 501,00	97,57	29 694,00	24 297,00	81,82
R II: La conduite zootechnique du cheptel dans la zone du Tadress est améliorée	0,00	0,00		3 150,00	3 375,00	107,14	8 561,00	6 584,00	76,91
R III: Les capacités structurelles et organisationnelles des éleveurs sont renforcées	6 406,00	3 500,00	54,64	12 812,00	9 803,00	76,51	19 595,00	12 341,00	62,98
R IV: Les capacités techniques et de gestion administrative des PL et financière sont renforcées	20 861,00	13 704,00	65,69	39 860,00	31 223,00	78,33	50 973,00	41 170,00	80,77
Coûts de gestion	20 003,00	12 339,00	61,69	42 674,00	19 804,00	46,41	68 303,00	34 085,00	49,90
Coûts partagés	78 800,00	70 928,00	90,01	184 210,00	175 562,00	95,31	260 885,00	227 976,00	87,39
Frais administratifs	5 840,00	4 751,00	81,35	13 156,00	11 258,00	85,57	19 167,00	15 161,00	79,10
Total (euros)	**139 296,00**	**113 318,00**	**81,35**	**313 799,00**	**268 526,00**	**85,57**	**457 178,00**	**361 614,00**	**79,10**
Total (FCFA)	**91 372 604**	**74 332 075**		**205 839 592**	**176 142 315**		**299 890 481**	**237 204 319**	

Annexe 13. Projets de partenariat en cours d'exécution par le SESAC II et le SVPP

	PAMES	**PAVI**	**Projet Pare-feux**	**Cash transfert dans le département de Tchirozérine**
Intitulé	Projet d'Appui aux ménages sinistrés des communes rurales d'Aderbissanat et d'Ingall	Projet d'Appui aux victimes d'inondation de la commune rurale d'Aderbissanat	Projet d'ouverture des bandes pare-feux dans les communes d'Ingall et d'Aderbissanat	Projet de sécurité alimentaire des pasteurs sinistrés (*Opération Zone Pastorale Urgence 2010)*
Bailleurs de fonds	Collectivités des côtes d'Armor France	Christian Blind Mission (CBM) CBM international	PAM (Programme Alimentaire Mondial	Comité Restreint de Concertation Etat – Donateurs (Fonds commun des donateurs)
Objectifs	Appuyer le rétablissement des ménages pastoraux sinistrés par la crise pastorale et l'inondation.	Appuyer les ménages pastoraux sinistrés par d'importantes pertes d'animaux consécutives à la sécheresse 2009 et aux inondations 2010 à se doter d'un cheptel (du minimum vital).	Sécuriser les espaces pastoraux des communes d'Ingall et d'Aderbissanat et améliorer la sécurité alimentaire des populations par le food for work	Contribuer à la sécurité alimentaire des pasteurs sinistrés (renforcer significativement le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires et assurer une meilleure santé des troupeaux restants des ménages)
Montant	**30.830.000 FCFA**	**42.809.400 FCFA**	**11.627.595 FCFA** vivres non compris	**151.125.000 FCFA**
Maître d'œuvre	VSF/B	ONG Karkara	ONG Karkara	ONG Karkara
Durée	3 mois	3 mois	3 mois	3 mois
Activité principale	Reconstitution du cheptel	Reconstitution du cheptel + AGR	Pare-feux + distribution des vivres	Cash transfert aux ménages sinistrés

Annexe 14. Liste des personnes rencontrées par la mission d'évaluation

	Nom et prénom	Structure
1	Amadou Baré	Karkara
2	Dr Ilou Issa	SESAC II
3	Mahamane Laouali Gani	Directeur Régional Elevage Agadez
4	Stéphane Pil	VSF-B
5	Dr Gilles Vias	VSF-B
6	Silimane Moussa	ONG Tadress
7	Daniel Mathieu	APPEL/DO
8	Mamane Manou Ousmane	SESAC II
9	Hima Bello Abdou-razak	SESAC II
10	Ahmed Ama	SESAC II
11	Ghoumour Ibrahima	SESAC II
12	Mohamed Ahmed	SESAC II
13	Salé Toujani	SESAC II
14	Ismaguil Amadou	CVR Tattrit
15	Dr Moussa Akhmad	CVR Tattrit
16	Abdoussalam Mamoudou	Directeur Départemental Elevage Tchirozérine
17	Capitaine Ali Kasso	Préfet Tchirozérine
18	Yacouba Halidou	SG Préfecture Tchirozérine
19	Chilan Mohamed	SESAC II
20	Ahmed Souleymane	SESAC II
21	Assalak Rian	SESAC II
22	Yahaya Mani	Directeur Régional DRAT/DC Agadez
23	Dodo Bahari	Coopération décentralisée Cotes d'Armor Agadez
24	Boujema Rouéba	Collectif des Associations Pastorales du Niger/CAPAN Agadez
25	Annur Alassane	Collectif Djingo Agadez
26	Lucien Jannot	SG commune Aderbissanat
27	Mahamadou Tahirou	Chef de Poste Administratif Aderbissant
28	Alassane Abouhamid	Chef de Poste Elevage Aderbissanat
29	Gharou Kasko	Auxiliaire d'Elevage Tchintaborak
30	Abouhamid Azouhour	Chef de Groupement Touareg Kel Férouane Aderbissanat
31	Balol Aguimorete	COGES BAB Abatol
32	Amou Agali	COGES BAB Abatol
33	Machad Achi	COGES BAB Abatol
34	Fatima Worghis	COGES BAB Abatol

35	Atta Kalmey	Chef village Abatol
36	Mouhamed Oraget	Auxiliaire d'Elevage Abatol
37	Ibrahim Baton	Auxiliaire d'Elevage Abatol
38	Bara Chawole	Auxiliaire d'Elevage Abatol
39	Mangraf Ihichid	Auxiliaire d'Elevage Abatol
40	Hamad Ewole	Auxiliaire d'Elevage Abatol
41	Ibatak Chiba	Chef de village Garmaga
42	Ibrah Alassane Akkli	COGES BAB Garmaga
43	Zeinaba Alhassane Akkli	COGES BAB Garmaga
44	Hadin Adam	Auxiliaire d'Elevage Garmaga
45	Balaln Ahmed	Auxiliaire d'Elevage Garmaga
46	Salah Garjo	Auxiliaire d'Elevage Garmaga
47	Hamidane Mohamed	COGES BAB Gadambo
48	Hamid Efaret	COGES BAB Gadambo
49	Illi Inni	COGES BAB Gadambo
50	Mohamed Sadikane	Auxiliaire d'Elevage Gadambo
51	Abili Kané	Auxiliaire d'Elevage Gadambo
52	Hardo Ohéri Tebarit	Chef Tribut Peul Gadambo
53	Bachir Moussa	Directeur Départemental Elevage Tanout
54	Zakari Seidou	Directeur Départemental Elevage/Adjoint Tanout
55	Moutari Elh Dodo	Directeur Départemental Elevage sortant Tanout